

# L'ACTION NATIONALE

---

Guy FRÉGAULT	<i>Démocratie</i> .....	247
Arthur SIDELEAU	<i>Le Cas Extraordinaire d'Arthur Rimbaud</i> .....	252
Janine HÉBERT	<i>Poèmes</i> .....	270
Marguerite MICHAUD	<i>L'Acadie dans la littérature</i> ..	273
C.-E. COUTURE	<i>Colonisation</i> .....	285
Ernest SCHENCK	<i>L'Art dans la vie moderne</i> ..	295

## CHRONIQUES

Jacques BEAUCHAMP	<i>Chronique de la Radio</i> .....	304
L'ACTION NATIONALE	<i>Document</i> .....	312
Gaston LAURION	<i>Chronique de la Scène</i> .....	315
Roland PARENTEAU	<i>Dans la Cité</i> .....	318
X X X	<i>Les Livres</i> .....	326

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

---

● Directeur: GUY FREGAULT ●

---

L'Action nationale, publiée par la **Ligue d'Action Nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la **Ligue** sont : MM. Anatole Vaniel, président; Dominique Beaudin, secrétaire; Jean Drapeau, trésorier; Guy Frégault, directeur de la Revue; chan. Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archombault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, André Laurendeau, François-Albert Angers, Gérard Filion, Abbé Albert Tessier, Léopold Richer, Albert Rioux, L.-Athanasie Fréchette, Jacques Perrault, Rodolphe Laplante, Clovis-Emile Couture.

---

#### ADMINISTRATION ET DIRECTION

3425, rue Saint-Denis, Montréal — MA. 2837  
case postale no 1524 Place d'Armes, Montréal

---

L'abonnement est de \$3.00 par année  
Abonnement de soutien : \$5.00  
2 années : \$5.00

• LANGAGE DE CHIFFRES •

**Assurances en vigueur**

1940

\$ 4,383,888

1941

\$ 6,688,791

1942

\$ 10,318,007

1943

**\$ 14,042,665**

1944

**\$ 18,965,172**

1945

**\$ 24,597,661**

•  
Véritable Réveil National  
•

**LA LAURENTIENNE**

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Siège social : LEVIS, Qué.

La

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque  
des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière  
disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts per-  
sonnels, de remises, de recouvrements ou de toute  
question d'ordre financier au sujet de laquelle vous  
désireriez le consulter.

Actif, environ \$350,000,000

525 bureaux au Canada

60 succursales à Montréal

# H.-O. VIAU

Marchand de meubles

Confection pour hommes et femmes



4741, ave Verdun



4270, St-Jacques O.

---

---

# TOUJOURS

- les plus nouveaux tissus
- les plus récents modèles

CHEZ LES TAILLEURS

JOLY

269 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal

BEIair 3126

---



**37 ANS**

de service consciencieux

---

---

René DUPONT — président  
J.-H. DESCHENES — vice-président  
Jacques DUPONT — secrétaire-trésorier



**OUI!**  
**MEUBLEZ**  
**VOTRE**  
**MAISON**  
**CHEZ**

**AL DUPONT**  
DE  
1880

4020 EST, STE-CATHERINE • AM 2111  
COIN JEANNE D'ARC - PRES BLVD PIP IX

Téléphone : AMherst 2111



Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.



100 % PURE



Sirup d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle".



Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.



Les Producteurs de Sucre d'Erable du Québec  
BUREAU CHEF: 5, Avenue Bégin, Lévis, Québec



POUR VOS FOURRURES

si vous cherchez Qualité, Élégance  
n'hésitez pas, voyez

**BLEAU & ROUSSEAU**

J.-T. BLEAU

ANT. ROUSSEAU

J.-A. MASSON

3852 St-Denis

5004 Sherbrooke O.

HA. 8433

DE. 4482

Avec les hommages de

**VOLCANO LIMITEE**

(Chalfoux & Fils Limitée)

manufacturiers de Foyers Mécaniques, bouilloires,  
fournaises et réchauds.



Usine: ST-HYACINTHE, P.Q.



Administration et vente: — 1106 Côte Beaver Hall,  
MONTREAL, P.Q.



Wilfrid Girouard, vice-président et gérant général.

*Cinq  
ans  
après*

**PRIMES**

1941

**54,784.44**

1942

**55,467.39**

1943

**61,012.24**

1944

**84,473.80**

1945

**97,297.70**

❁ SOCIÉTÉ ❁  
NATIONALE  
D'ASSURANCES

AFFILIÉE À LA C.U.A.I.

41 OUEST, RUE ST-JACQUES  
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

**Pour votre santé —**

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

# LEVURE LALLEMAND

## Fraîche

Les médecins recommandent la levure fraîche. La levure fraîche Lallemand est très riche en vitamines B, G et D.

Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

Vous trouverez chez nous, et à bon compte, tout ce qu'il faut pour meubler votre résidence.

Maison établie depuis 40 ans.



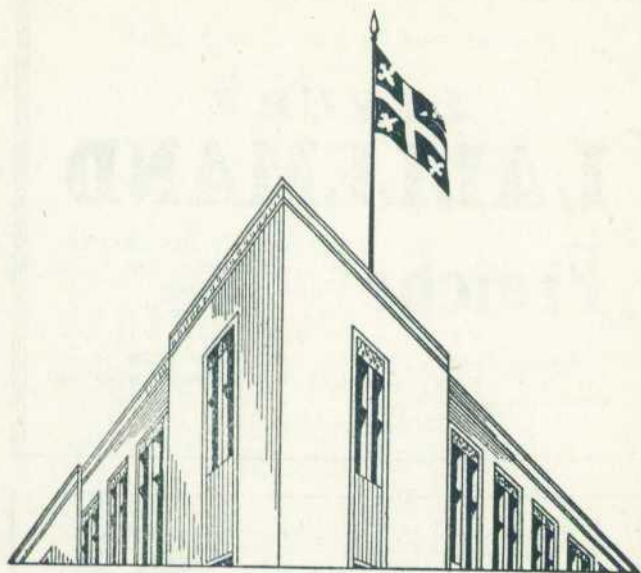
● Fitzroy 4681 ●

## LAMARRE FRERES

3723 Notre-Dame ouest,

Montréal

# D U P U I S



Maison essentiellement  
canadienne-française  
depuis sa fondation  
en 1868

**Dupuis Frères**  
UNIQUE

Montréal

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine  
Comptoir Postal : 780, rue Brewster  
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor

VIII

# L'ACTION NATIONALE

---

---

## EDITORIAL

### DÉMOCRATIE

2  
THUCYDIDE écrit « qu'il fallait le régime démocratique pour que les pauvres eussent un refuge et les riches un frein ». Fustel de Coulanges, qui cite la réflexion du vieil historien, résume, après les avoir établies, les exigences de cette forme de gouvernement: « Le citoyen, comme le fonctionnaire public de nos jours, se devait tout entier à l'État. Il lui donnait son sang dans la guerre, son temps pendant la paix... Les hommes passaient leur vie à se gouverner. La démocratie ne pouvait durer que sous la condition du travail incessant de tous ses citoyens. Pour peu que le zèle se ralentît, elle devait périr ou se corrompre ». Ces remarques, tirées d'une expérience antique, ne manquent pas d'actualité, au moment où nos corps législatifs sont au travail.

Qu'avons-nous fait de nos institutions politiques? Dans quelle mesure les servons-nous? Il fut un temps où les Canadiens français luttèrent de toutes leurs forces pour obtenir le

*gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple. Au cours du demi-siècle qui suivit 1791, la formule n'était pas encore inventée, mais il est sûr que nos ancêtres ne l'eussent pas désavouée. Qu'entendaient-ils d'autre lorsqu'ils dénonçaient l'oligarchie cupide et stupide qui les tyrannisait et qu'ils réclamaient à grands cris le « gouvernement responsable »? Il est à noter que, si Londres et ses agents leur refusaient alors la responsabilité ministérielle, c'est qu'on croyait celle-ci incompatible avec le régime colonial. Pour nos ancêtres, travailler à l'avènement de la démocratie, c'était la méthode la plus pratique de servir les intérêts canadiens et la dignité de la patrie.*

*Nous avons une vieille tradition démocratique. A l'époque de Pierre Bédard, nous ne possédions qu'un simulacre de régime parlementaire. Pourtant, au sortir de la prison où Son Excellence le Gouverneur Général avait eu la mansuétude de l'envoyer réfléchir sur la constitution, Bédard déclarait, avec une lucidité qui faisait honneur à son intelligence: « Toute autre forme de gouvernement serait sujette aux mêmes inconvénients et à de plus grands encore. Ce que celle-ci a de particulier, c'est qu'elle fournit les moyens d'y remédier. » Les Canadiens français formaient alors l'élément poli-*

*tique le plus actif du Canada. Un jour, il arriva même que l'on ne put absolument plus se passer de leur concours. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient su se rendre indispensables; parce qu'ils avaient démontré, par leur intense travail de réflexion autant que par leur activité, qu'il était impossible de former sans eux un gouvernement stable et respectable. Rappelez-vous cette phrase de Bagot: « J'ai entamé des négociations avec les Canadiens français; j'ai fait cette démarche en m'adressant plus à une race et à un peuple qu'à un parti... »*

*Cela se passait en 1842. Cet événement signifiait que le Canada prenait un caractère démocratique. Jamais, depuis l'établissement d'institutions représentatives, les Canadiens n'avaient exercé d'influence réelle; ils avaient beau constituer la majorité, on les avait toujours relégués dans l'opposition; même lorsqu'on leur avait permis d'exprimer leurs vues, on les avait tenus à l'écart du gouvernement. En 1842, une fois les Canadiens français effectivement représentés au cabinet, nous allions avoir le gouvernement du peuple par les mandataires de tout le peuple. Victoire nationale et démocratique; victoire nationale parce que démocratique.*

*Aujourd'hui, de quel poids pesons-nous, au Canada, quand vient le moment des décisions*

*importantes ? A Ottawa, nous ne sommes rien. Cela veut dire qu'un tiers de la population canadienne ne peut pas se faire entendre et ne compte pas. Le régime est évidemment faussé. La démocratie ne serait-elle plus chez nous qu'une dérision et qu'un thème de propagande belliciste ? Revenons, il en est grandement temps, à nos traditions anciennes. Bien mieux que la propagande de guerre, dont toute l'oeuvre n'a consisté et ne consiste encore qu'à renverser les cervelles, elles nous enseignent que le meilleur système politique demeure, chez nous, le gouvernement des Canadiens par tous les Canadiens, pour tous les Canadiens.*

*Quand nous avons défendu la primauté des intérêts du Canada, alors qu'on les subordonnait honteusement à ceux de l'Empire — M. Ilsley prenait la peine de préciser qu'il disait bien « l'Empire » et non le « Commonwealth » — c'était nous qui étions les meilleurs serviteurs de la démocratie. Quand nous défendons les droits des États provinciaux contre ceux qui s'acharnent à les détruire — les impérialistes d'hier sont les centralisateurs d'aujourd'hui — nous avons conscience de défendre la démocratie, et de le faire bien plus efficacement que ceux qui, durant cinq ans, se sont battus pour elle... avec le sang des autres !*

*Nos principes sont les suivants:*

— *Nous croyons que, dans une démocratie véritable, les Canadiens n'en seraient plus à réclamer, contre leur propre gouvernement, l'indépendance de leur patrie.*

— *Nous croyons que, dans une démocratie véritable, les Canadiens français n'en seraient plus à lutter pour conserver leur droit à la vie en tant que nationalité.*

Guy FRÉGAULT

---

## Le Cas Extraordinaire d'Arthur Rimbaud

LE mot le plus juste par lequel on puisse qualifier une étude sur Rimbaud, c'est un mot mis en vogue par Charles Du Bos: *approximation*. C'est une bien étrange figure et qui, pour ma part, m'a depuis longtemps obsédé. Comme bien d'autres, j'ai cherché, en scrutant son œuvre, à percer le mystère qui enveloppe l'auteur. Dans le même dessein, j'ai lu la plupart des livres que les critiques ont écrits sur Rimbaud. Ils ne m'ont guère servi. Presque tous m'ont apporté des conclusions fantaisistes, amusantes, contradictoires. Les uns, par exemple, n'ont voulu voir en lui qu'un goujat, un vaurien, une sorte de génie du mal; les autres font de lui un témoin du christianisme, une sorte de saint, allant jusqu'à lui attribuer l'innocence de l'homme exempt du péché originel. L'un écrit un livre intitulé: *Rimbaud le voyou*; celui-là en fait un autre: *Rimbaud le voyant*. Chacun se construit un Rimbaud idéal, pour ne pas dire idéologique. Le vrai Rimbaud leur glisse entre les doigts.

C'est dire tout de suite que, si la vie et les œuvres de Rimbaud posent un problème difficile à élucider, celui de concilier les critiques en constitue un à peu près insoluble. Aussi bien n'est-ce pas ce que je

me propose de faire dans cet article. Ce n'est pas, non plus, ce qui risque d'intéresser davantage le lecteur. Il me suffira, je pense, d'exposer le « cas » Rimbaud, de signaler ce que « l'honnête homme » doit en savoir et de montrer ce qu'il y eut d'extraordinaire dans son aventure, évitant la seule erreur qu'il ne faille point commettre, dans l'occurrence, et qui serait de partir d'une idée préconçue, d'une thèse à démontrer. Je n'ai point de thèse à démontrer. J'aurai atteint le but que je me propose, si je réussis à faire surgir une image aussi objective que possible de Rimbaud.

Il est né le 20 octobre 1854. Il importe de mettre cette date en relief, non pas que je veuille invoquer ici l'ascendance mystérieuse d'un astre quelconque, selon la théorie enfantine de Boileau, mais pour la raison que voici et que personne encore, à ma connaissance, n'a signalée. Quelques semaines plus tard, le 8 décembre 1854, Pie IX définissait le dogme de l'Immaculée Conception et rappelait à un monde imbu de naturalisme que l'humanité tout entière, une seule femme exceptée, avait fait naufrage dès l'origine, par la faute de nos premiers parents. Rimbaud devait apporter, indirectement, en faveur de cette vérité le plus tragique témoignage consigné dans la littérature française. Il n'y a là, peut-être, je l'avoue, qu'une simple coïncidence, dont je me sers volontiers pour évoquer, sans y insister davantage, l'atmosphère empoisonnée qui devait peser si lourdement sur toute sa destinée.

Il est né à Charleville, « petite ville supérieurement idiote entre les petites villes de province », comme il le disait lui-même. Ce dénigrement ne doit

pas nous surprendre. Rimbaud n'appartient pas précisément à cette famille d'esprits qui ne voient rien de grand que dans la petite patrie. Dans ses écrits, il nous a laissé peu de confidences au sujet de sa ville natale. Une fois, cependant, il l'a évoquée dans ses vers d'une façon fort réaliste et qui en reconstitue bien l'atmosphère bourgeoise :

Sur la place taillée en mesquines pelouses,  
Square où tout est correct, les arbres et les fleurs,  
Tous les bourgeois poussifs qu'étranglent les chaleurs  
Portent, les jeudis soirs, leurs bêtises jalouses.

(A la musique)

Charleville est située près de la frontière belge, sur la route d'invasion toujours reprise par les armées allemandes. En 1870, Rimbaud les vit défilier victorieuses et fit cette prédiction qui devait se réaliser deux fois depuis : « Le peuple allemand payera cher sa victoire. Les imbéciles ! Derrière leurs aigres trompettes et leurs plats tambours, ils s'en retournent dans leur pays manger leurs saucisses, et ils croient que c'est fini. Pour longtemps, ils vont avaler toutes les saletés de la gloire. Et tout cela, pour être écrasés à la fin par quelque coalition. » Il faut avouer, cependant, que les malheurs de sa patrie ne l'ont guère affecté, sinon en ce sens qu'ils ont alimenté sa haine contre l'humanité perverse et provoqué même ses injures contre Dieu, comme dans ce poème, effrayant d'audace blasphématoire, intitulé : *Le Mal*.

Charleville est située aux confins de la forêt des Ardennes, encore toute peuplée des souvenirs légendaires que nous ont laissés quelques-unes de nos vieilles chansons de geste, notamment *Girard de Roussillon* et *Renaud de Montauban*. C'est dans la forêt des Ardennes qu'après avoir tué un cousin de

Charlemagne, les quatre fils du vieil Aymon s'enfuirent sur un destrier rapide, pour échapper à la colère de l'empereur. C'est là qu'ils fortifièrent, sur un rocher dominant la Meuse, un château inabordable. Un des plus célèbres personnages de cette chanson, si je puis dire, c'est le cheval de Renaud. Il porte dans cette légende un nom plus fameux que celui de Charlemagne lui-même: je veux parler de Bayard. Il avait reçu de la nature une intelligence presque humaine et la faculté de s'allonger à volonté pour recevoir sur sa croupe hospitalière les quatre fils poursuivis par la vengeance de l'empereur. Bayard fait des sauts de trente pieds et des tête-à-queue inquiétants. A côté de Bayard, il y a l'enchanteur Maugis dont les bons tours qu'il joue à Charlemagne ont tellement réjoui l'imagination des jeunes et des vieux dans tous les pays du monde.

3 Je n'ai jamais pu dissocier Rimbaud de ces merveilleux récits. Il m'a toujours semblé, si étrange que ce point de vue puisse paraître, qu'une secrète parenté le reliait non seulement aux créateurs anonymes de ces mondes fantastiques, mais aussi aux héros démesurés qui s'y meuvent, héros légendaires, c'est-à-dire rattachés par un fil bien ténu au réel de l'histoire, à ce réel dont Rimbaud, toute sa vie, essaiera de s'évader complètement. Et si l'on voulait pousser plus loin cette comparaison, on pourrait, je pense, lui trouver certaines ressemblances avec le fringant Bayard, et plus encore, assurément, avec l'enchanteur Maugis. N'y aurait-il pas, pour accuser davantage toutes ces affinités, la sympathie de Rimbaud pour les poètes du moyen âge, pour ce François Villon, entre autres, dont il savait si bien, mettant dans une prose déli-

cieuse les vers de Charles d'Orléans, plaider la cause auprès de Louis XI? « Sire, ce serait vraiment méfait de pendre ces gentils clercs: ces poètes-là, voyez-vous, ne sont pas d'ici-bas; laissez-les vivre leur vie étrange, laissez-les avoir froid et faim, laissez-les courir, aimer et chanter: ils sont aussi riches que Jacques Cœur, tous ces fols enfants, car ils ont des rimes plein l'âme, des rimes qui rient et qui pleurent, qui nous font rire et pleurer; laissez-les vivre! Dieu bénit tous les miséricordieux, et le monde bénit les poètes. »

(Première prose)

La première éducation de Rimbaud fut ce qu'on peut imaginer de plus négligé. Son père, officier d'infanterie dans les armées africaines et grand voyageur, avait épousé une pieuse, austère et même un peu bigote fille de cultivateur, du nom de Vitalie Cuip. Il semble y avoir eu une grande incompatibilité de caractère entre ces deux époux. Quoi qu'il en soit, ce triste mari abandonnera sa femme, la laissant élever seule et avec des moyens précaires ses quatre enfants. Ce père indigne, s'il a légué quelque chose à son fils, ce ne peuvent être que des tares probables et une tendance à l'évasion qui ne fait aucun doute.

La mère de notre poète ne semble pas même avoir soupçonné quel enfant prodigieux elle avait dans son fils Arthur, quoiqu'elle ait nourri, à son endroit, de grandes ambitions. Rimbaud, parlant de sa mère, écrira:

Et la Mère, fermant le livre du devoir,  
S'en allait satisfaite et très fière, sans voir,  
Dans les yeux bleus et sous le front plein d'éminences,  
L'âme de son enfant livrée aux répugnances.

(*Les Poètes de sept ans*)

Son enfance fut gamine « fantastiquement », selon le mot de Verlaine. Elle fut vicieuse: Rimbaud lui-même avouera le vice « qui a, dit-il, poussé ses racines de souffrances à mon côté, dès l'âge de raison. »

Il n'avait encore que cinq ans, et déjà il s'adonnait à la lecture d'une façon effrénée. Il se complaisait surtout dans les récits de voyages. A-t-il puisé là le goût de l'évasion? Je le crois. On reste toute sa vie fidèle aux impressions reçues durant l'enfance. Ou bien une sorte d'instinct préalable à tout autre détermination trouvait-il là de quoi se satisfaire? Je le crois aussi. Les deux causes ont dû réagir l'une sur l'autre. Quoi qu'il en soit, les visions que les livres et les journaux illustrés faisaient naître dans son imagination n'arrivaient pas à le satisfaire. Pour en provoquer de nouvelles, il s'écrasait l'œil avec ses doigts. A sept ans, c'est-à-dire à l'âge où, chez les autres enfants, la raison ne fait que s'éveiller, il éprouvait déjà le besoin de faire « des romans sur la vie du grand désert où luit la liberté ravie. »

Au collège de Charleville, où il entre à onze ans, il se révèle un enfant d'une extraordinaire précocité d'intelligence, ce qui faisait dire au Proviseur: « Rien de banal ne germe dans cette tête; ce sera le génie du mal ou celui du bien. » C'est à ce collègue qu'il eut la bonne fortune d'avoir pour professeur un tout jeune homme, intelligent et cultivé, Georges Izambard. Il comprit Rimbaud, favorisa ses goûts, développa ses talents. Il lui fit lire tous les poètes alors en vogue, entre autres Musset, Hugo, Baudelaire, Leconte de Lisle. Izambard, qui est mort à un âge très avancé, en 1931, a gardé toute sa vie une grande estime, une affection intelligente et dévouée pour Rimbaud.

Quelques mois avant de mourir, il défendait encore, dans les *Nouvelles Littéraires*, la gloire de son ancien élève.

A quinze ans, Rimbaud avait fini sa rhétorique, et c'est ici que commence son incroyable aventure, qui ne durera que le temps de sa crise d'adolescence.

Il n'est pas nécessaire d'être grand psychologue, il suffit d'avoir été quelque peu mêlé à l'éducation des jeunes gens, pour avoir constaté les perturbations, souvent très orageuses, que produit en eux le passage de l'enfance à l'adolescence. Le changement profond qui s'opère, alors, dans leur organisme physique, provoque en eux un besoin, parfois violent, de s'adapter à de nouvelles conditions de vie. Toutes leurs énergies latentes semblent se tendre inconsciemment vers un nouvel état d'équilibre. C'est pourquoi l'adolescent obéit alors à toutes les impulsions venues du dehors ou du dedans, de même qu'il réagit d'une façon agressive à toutes les frustrations de ses goûts ou de ses appétits. Cela se manifeste par une sorte d'indépendance, qui peut aller jusqu'à la révolte. L'esprit participe à cet effort. On a souvent observé, surtout chez les mieux doués, un besoin de se livrer à un travail intellectuel intense, avec un goût marqué pour l'abstraction, de même qu'un accroissement des facultés créatrices, qui les pousse, par exemple, à produire des œuvres littéraires ou artistiques.

Imaginez ce qu'a dû être cette crise d'adolescence chez l'enfant génial que fut Rimbaud, lui qui portait déjà tant de « colère dans le sang. » Évidemment, cette psychologie de l'adolescence ne suffit pas à expliquer tout Rimbaud, mais elle nous fournit le moyen de l'aborder à un point de vue qui n'a pas été,

jusqu'ici, suffisamment étudié. Comment ne pas remarquer, par exemple, que la période de création littéraire a coïncidé, chez lui, avec la durée de cette crise ? Quand la tempête s'est apaisée, il tourne le dos à tout son passé et dit un adieu définitif à la poésie, comme nous le verrons plus loin.

Une des premières manifestations de cette crise, ce furent ses fugues, à Paris, qui l'attire d'abord, puis en Belgique. Il a décrit, dans le style le mieux approprié, la sensation qu'il a éprouvée dans ses premières fuites :

Par les soirs bleus d'été j'irai dans le sentiers,  
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :  
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.  
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.

(*Sensation*)

Dans la même veine, ce magnifique poème composé sur les routes :

Je m'en allais, les poings dans mes poches crevées ;  
Mon paletot aussi devenait idéal ;  
J'allais sous le ciel, Muse, et j'étais ton féal.  
Oh ! là là, que d'amours splendides j'ai rêvées !

Mon unique culotte avait un large trou.  
Petit Poucet rêveur, j'égrenais dans ma course  
Des rimes. Mon auberge était à la Grande-Ourse.  
Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou ;

Et je les écoutais, assis au bord des routes,  
Ces bons soirs de septembre où je sentais des gouttes  
De rosée à mon front, comme un vin de vigueur,

Où rimant au milieu des ombres fantastiques,  
Comme des lyres, je tirais les élastiques  
De mes souliers blessés, un pied contre mon cœur !

(*Ma Bohème*)

Rimbaud a toujours eu *un pied contre son coeur*: « l'homme à la semelle de vent », comme l'a écrit Verlaine. Mais ces évasions et ces fugues, bien loin de calmer la tempête qui ravageait l'âme de cet adolescent, ne font qu'en accroître la violence, et la crise, qui en était une, jusqu'alors, d'indépendance et de « répugnance », prendra maintenant la bifurcation de la révolte. Rimbaud avait seize ans. C'est à ce moment que se noue entre lui et Verlaine une liaison que Rimbaud a qualifiée lui-même « d'inférieure. » Verlaine l'avait invité à Paris: « Venez », lui avait-il écrit, « vous êtes prodigieusement armé en guerre; venez donc, grande âme, on vous attend, on vous désire. »

Il n'en fallait pas davantage. Rimbaud partit emportant dans sa poche, pour toute arme de guerre, un des plus étonnants poèmes de la langue française: *Le Bateau ivre*:

Comme je descendais des Fleuves impassibles,  
Je ne me sentis plus guidé par les haleurs:  
Des Peaux-rouges criards les avaient pris pour cibles,  
Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs.

Rimbaud, par l'ascendant qu'il prit sur Verlaine, devint son mauvais génie, brisa son foyer, et fit de lui sa victime. Rimbaud part pour Londres, et Verlaine, après avoir abandonné sa femme, va l'y rejoindre, « oubliant tout son devoir humain », pour le suivre. Chose à peine croyable, c'est pendant les quelques mois passés à Londres, dans la pauvreté, l'ivrognerie et la débauche innommable, que Rimbaud mit la dernière main aux *Illuminations*, tandis que Verlaine, de son côté, écrivait ses *Romances sans paroles*. Comment expliquer que le génie, les dons

créateurs aient pu résister à cet effrayant vertige ? Y a-t-il, comme l'a écrit Francis Jammes, y a-t-il chez les grands poètes, « un flocon de neige qui ne fond pas ? » Cette explication en vaut une autre, même quand, dans le cas de Rimbaud et de Verlaine, c'est la flamme de l'enfer qui brûle à côté.

« La flamme de l'enfer », ai-je dit, et je n'exagère pas. Voulez-vous entendre Rimbaud lui-même nous décrire « ce drôle de ménage, » comme il le qualifie ? « L'époux infernal », c'est lui ; la « vierge folle », c'est Verlaine. Rimbaud lui fait dire : « Je suis esclave de l'Époux infernal, celui qui a perdu les vierges folles. C'est bien ce démon-là. Ce n'est pas un spectre, ce n'est pas un fantôme. Comment vous le décrire ! Je ne sais même plus parler. Je suis en deuil, je pleure, j'ai peur. Un peu de fraîcheur, Seigneur, si vous voulez, si vous voulez bien !... Lui (Rimbaud, « l'époux infernal ») était presque un enfant. Ses délicatesses mystérieuses m'avaient séduite. Quelle vie ! La vraie vie est absente. Nous ne sommes pas au monde... C'est un démon, vous savez, ce n'est pas un homme. » Voilà ce qu'écrivait Rimbaud lui-même, dans sa *Saison en enfer*, tandis que Verlaine, lui, dans *Crimen amoris*, qualifiera son compagnon de « Satan adolescent. » Et pourtant, si près qu'il fût de cette flamme maudite, le flocon de neige n'a pas fondu ! C'est dans ce « nid de flammes » que Rimbaud compose ses *Illuminations*, sortes de poèmes en prose qui n'ont d'équivalent dans aucune littérature.

Nous avons vu que la crise de puberté avait pris, chez Rimbaud, la bifurcation de la révolte. Pourquoi la révolte, ou plutôt quel en fut le prétexte ? C'est que ce génial adolescent s'était senti captif d'un ordre

qu'il aurait voulu briser, pour le dépasser. Que de fois n'a-t-il pas répété son réquisitoire ? C'est toute son œuvre qu'il faudrait citer : c'en est le sens unique, du commencement à la fin, et ces vers pourraient y servir d'épigraphe :

Le jeune homme, devant les laideurs de ce monde,  
Tressaille dans son cœur, largement irrité,  
... plein de la blessure éternelle et profonde...

(*Les sœurs de charité*)

Voilà pourquoi il voulait tant s'évader de ce labyrinthe de laideurs, cherchant des secrets pour changer les lois, les mœurs, la vie ; plein de mépris et de répugnances pour les hommes, pour la société et les arts inventés par eux, pour leur raison raisonnable et leur langage. Il eût voulu tout renverser et tout détruire, afin de pouvoir ensuite, sur les ruines d'une civilisation abhorrée, reconstruire la cité bienheureuse de ses rêves. Tentative incroyable, inhumaine, celle d'Icare, et qui le laissera, finalement, écrasé sur le sol, les ailes brûlées.

Mais par quel moyen entendait-il dépasser la condition d'homme et sortir de cette vie atroce et laide d'ici bas ? Personne n'a mieux répondu à cette question que Rimbaud lui-même. Dans une lettre, écrite le 15 mai 1871 — Rimbaud n'avait alors que 16 ans — il explique son comportement intellectuel et la méthode qu'il entend suivre pour accéder à ce qu'il appelle un état de « voyance » et échapper, par cette voie, au sensible : « *Le Poète, écrit-il, se fait « voyant » par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens... Il épuise en lui tous les poisons... Ineffable torture où il devient entre tous le grand malade, le grand criminel, le grand maudit, et le suprême Savant !* »

Devenir de suprêmes savants, semblables à des dieux, c'est la tentation que le serpent fit germer dans le cœur d'Adam et d'Ève, au paradis terrestre. Ce fut la tentation de Rimbaud, et lui-même nous a décrit, dans ces quelques lignes, la sorte de mystique à l'envers, contrefaçon diabolique de la mystique chrétienne, qu'il a voulu pratiquer pour dépasser le sensible en l'épuisant. Paul Claudel dira de lui: « Un mystique à l'état sauvage. » C'est trop peu. Mystique « satanique » serait plus exact.

Quel fut le résultat de cette expérience, la plus extraordinaire jamais tentée par un poète? Ce fut une formidable catastrophe spirituelle, celle de Prométhée, enchaîné sur un rocher et condamné à être rongé vivant par un vautour, pour avoir osé dérober le feu du ciel; celle que Verlaine, bon témoin, a racontée dans *Crimen amoris*:

Et du palais aux cent tours aucun vestige,  
Rien ne resta dans ce désastre inouï,  
Afin que par le plus effrayant prodige,  
Ceci ne fût qu'un vain rêve évanoui.

Non ! rien ne resta, sauf ces quelques fragments, sauvés du désastre: les *Illuminations*, sorte de révélation vertigineuse d'un nouvel univers poétique.

Le langage ordinaire ne suffisant plus à exprimer les étranges visions engendrées par cet état de « voyance », » Rimbaud en inventera un à peu près fermé à quiconque ne possède pas la clef du système. Le poète va essayer non seulement de substituer les symboles aux réalités, ce qui serait assez ordinaire, mais de créer, à l'instar de Baudelaire, un symbolisme fondé non plus sur les analogies, mais sur les correspondances des choses entre elles. C'est ainsi, par

exemple, qu'à la musique des sons, il va substituer la musique des images, le lien de l'une à l'autre n'étant plus, cependant, la couleur, mais la qualité d'émotion que chacune d'elles recèle. Ceci n'est que le point de départ. Cette forme de poésie tient encore au réel par de secrètes attaches. Rimbaud n'en veut aucune. Et c'est ici que se place, dans l'ordre de l'expression poétique, la tentative exclusive de Rimbaud. Tout ce mécanisme, déjà si dégagé de l'humain, il le transporte dans un monde imaginaire et celui-ci dans un autre, comme Pascal nous a fait voir, dans les veines d'un ciron, d'autres cirons, et cela jusqu'à en arriver à un terme infranchissable qui est le vertige.

Laissons Rimbaud s'expliquer lui-même: « *Je m'habituai à l'hallucination simple: je voyais très franchement une mosquée à la place d'une usine, des calèches sur les routes du ciel, un salon au fond d'un lac... J'inventai la couleur des voyelles. Je réglai la forme et le mouvement de chaque consonne, et avec des rythmes instinctifs, je me flattai d'inventer un verbe poétique accessible, un jour ou l'autre, à tous les sens. Je réservais la traduction... J'écrivais des silences, des nuits, je notais l'inexprimable. Je fixais des vertiges.* »

Voilà ce que sont les *Illuminations*. Rimbaud ne les a pas traduites, mettant en déroute l'armée des critiques littéraires de son temps, entre autres le bon Jules Lemaître, dont il faut que je cite un mot hilarant: « Ce misérable Rimbaud, il a cru que la voyelle *u* était verte. » Les modernes, quoique plus avisés, n'ont guère réussi, malgré leurs prétentions, je ne dis pas à nous expliquer, car il ne s'agit point de cela, mais à nous révéler le message de ces proses inouïes.

Pour arracher Rimbaud à son mauvais rêve de somnambule, il n'a fallu rien de moins que les coups de revolver que Verlaine tira sur lui, à Bruxelles, à l'automne de 1873, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici. Verlaine fut arrêté et condamné à deux ans de prison. Ce fut pour lui une excellente affaire, puisque c'est pendant qu'il purgeait sa sentence qu'il revint à Dieu et composa le pur chef-d'œuvre qu'est *Sagesse*, l'un des sommets de la poésie chrétienne. Quant à Rimbaud, il rentre à Charleville comme il avait l'habitude de le faire aux heures capitales de sa vie. C'est alors qu'il termine *Une saison en enfer*, œuvre beaucoup plus lucide que toutes les précédentes, écrite dans une prose unique, une « prose de diamant qui est sa propriété exclusive », selon le mot de Verlaine, ou comme dira encore mieux Paul Claudel: « Là, Rimbaud, arrivé à la pleine maîtrise de son art, va nous faire entendre cette prose merveilleuse tout imprégnée jusqu'en ses dernières fibres, comme le bois moelleux et sec d'un Stradivarius, par le son intelligible. »

Cette *Saison en enfer* est une sorte d'autobiographie spirituelle où le poète nous dit ses vices et ses remords, ses révoltes et ses désespoirs, ses expériences inhumaines. Ce sont « quelques hideux feuillets de mon carnet de damné », nous déclare-t-il lui-même. Il est parvenu à faire s'évanouir dans son cœur toute l'espérance humaine; toute joie a été par lui étranglée; il a cherché à s'évader de son baptême; il a renié Dieu et son Christ. C'est un damné qui habite déjà dans l'enfer par l'imagination: « *Je me crois en enfer, donc j'y suis. C'est l'exécution du catéchisme. Je suis esclave de mon baptême.* »

Personne n'a jamais exprimé l'horreur de l'enfer, comme l'a fait Rimbaud dans cette œuvre; personne, ni Dante qui l'a imaginée dans la lumière de la Poésie et de la Théologie; ni sainte Thérèse d'Avila qui l'a décrite d'après la terrible vision que le Christ lui en avait donnée. Avec Rimbaud, nous avons, en quelque sorte, le témoignage direct et personnel du damné lui-même qui, du fond de l'abîme, clamerait vers les rivages de la vie, l'effrayante litanie de ses souffrances. « *Les entrailles me brûlent... Je meurs de soif, j'étouffe, je ne puis crier. C'est l'enfer, l'éternelle peine ! Voyez comme le feu se relève ! Je brûle comme il faut... La peau de ma tête se dessèche. Pitié ! Seigneur, j'ai peur. J'ai soif, si soif ! Ah ! l'enfance, l'herbe, la pluie, le lac sur les pierres, le clair de lune quand le clocher sonnait douze... Le diable est au clocher, à cette heure.* » Puis cette effroyable lamentation, par laquelle se définit mieux que dans la théologie la peine du dam, est soudain entrecoupée d'un appel à la Vierge: « *Marie, Sainte Marie !... Horreur de ma bêtise* », et d'un aveu: « *La théologie est sérieuse, l'enfer est certainement en bas et le ciel en haut... Fiez-vous à moi, la foi soulage, guide, guérit.* » Et le cri de « l'éternelle brûlure »<sup>1</sup> recommence: « *Qu'on n'approche pas. Je sens le roussi, c'est certain... C'est le tombeau, je m'en vais aux vers, horreur de l'horreur. Satan, farceur, tu veux me dissoudre, avec tes charmes. Je réclame, je réclame un coup de fourche, une goutte de feu... Mon Dieu, pitié, cachez-moi, je me tiens trop mal ! C'est le feu qui se relève avec son damné.* »

---

1. Le mot est de Daniel-Rops.

Je comprends que la commotion produite sur Paul Claudel, alors incroyant, par la lecture de ces pages, a pu marquer chez lui le point de départ de son retour à la foi. « Aucun livre », a-t-il avoué, « ne m'a aidé plus que la *Saison en enfer* dans cette terrible agonie qu'est la reconnaissance de la vérité perdue. »

J'écrivais, au début de cet article, que je n'ai pas de thèse à défendre au sujet de Rimbaud, et ce n'est pas moi qui essaierai de l'embrigader dans le catholicisme, ne fût-ce qu'en qualité « d'introducteur », comme le voulait Jacques Rivière. Non ! il y a trop de poisons, trop de blasphèmes dans son œuvre. Je me bornerai, tout au plus, à marquer l'influence qu'il a exercée, du point de vue religieux. Cette influence existe, et elle est considérable. Depuis Rousseau, qui avait proclamé la bonté naturelle de l'homme, les Romantiques, à peu d'exceptions près et jusqu'à Baudelaire, avaient rejeté le dogme du péché originel. Dès lors, c'est la société qui était devenue, à leurs yeux, la cause de toutes leurs souffrances et de tous leurs malheurs. De là à nier l'existence même de tout péché et de Satan, le père du péché, il n'y avait qu'un pas à faire. Toute une génération de poètes avaient, bien avant Gide, jeté le cri : « Nathanaël, je ne crois plus au péché. » Ce sera la grande gloire de Baudelaire d'avoir rendu à beaucoup de ses contemporains la notion catholique du péché. Mais ce sera bien davantage encore celle de Rimbaud, parce qu'étant allé beaucoup plus loin que Baudelaire dans la révolte et le blasphème, il s'est engagé d'une façon beaucoup plus tragique dans ce drame effrayant, qu'il nous a décrit avec une franchise dépouillée de toute littérature. « La théologie est sérieuse, l'enfer

est certainement en bas. Je suis esclave de mon baptême. » Ce témoignage a compté, il a inquiété bien des esprits égarés, et ce n'est pas moi qui voudrais le supprimer de la littérature française.

Rimbaud eut alors le sentiment qu'il était menacé dans sa santé, dans sa vie et dans son intelligence. C'est alors aussi, qu'il semble y avoir eu chez lui un commencement de retour au Dieu de son enfance. « J'étais mûr pour le trépas, et par une route de dangers ma faiblesse me menait aux confins du monde et de la Cimmérie, patrie de l'ombre et des tourbillons... Sur la mer, que j'aimais comme si elle eût dû me laver d'une souillure, je voyais se lever la croix consolatrice. » Phrases admirables, non seulement par leur sens, mais par leur incomparable musicalité.

Dès maintenant, on peut le croire sorti de cet enfer « puant », comme disaient les poètes du moyen âge. « La raison m'est née. Le monde est bon, je bénirai la vie: j'aimerai mes frères. Ce ne sont plus des promesses d'enfance. Ni l'espoir d'échapper à la vieillesse et à la mort. Dieu fait ma force et je loue Dieu. » Tout son passé lui fait horreur. Il le renie, et pour s'en détacher plus complètement, il décide de quitter l'Europe. Nous ne le suivrons pas dans ses randonnées à travers le monde. Il finit par se fixer en Éthiopie, où il se fera explorateur et commerçant. Il méprise les Européens qu'il qualifie de « lécheurs de petits verres », et, plus que tous les autres, les artistes, les écrivains: « Assez connu ces oiseaux-là », disait-il avec un dédain.

Au mois de février 1891, au Harrar, en Éthiopie, il se sent atteint d'un mal étrange à un genou. Il entreprend alors, porté pendant douze jours sur une

civière, un angoissant trajet jusqu'au port d'Aden. De là, il se rend à Marseille où il entre à l'hôpital de la Conception. Les médecins diagnostiquent un cancer et décident de lui amputer la jambe. Après l'opération, il s'en va passer quelques semaines à Charleville; le mal reprend et il doit retourner à l'hôpital de Marseille. C'est là que, le 10 novembre 1891 — âgé de trente-sept ans — il s'éteint, réconcilié avec Dieu et muni des derniers sacrements de l'Église. C'est lui-même qui avait demandé à sa sœur Isabelle de tout préparer dans la chambre, pour recevoir le viatique, et de mettre des linges blancs partout. « Votre frère a la foi », déclarait à Isabelle le prêtre qui venait d'entendre la confession de son frère; « il a la foi, et je n'ai même jamais vu de foi de cette qualité. »

« Pourquoi le Christ ne m'aide-t-il pas, en donnant à mon âme noblesse et liberté ? » avait-il crié, naguère, dans son désespoir de damné. Le Christ avait exaucé son appel, il était venu lui ouvrir l'entrée des « splendides villes » : *ad matutinum au Christus venit.*

Chanoine Arthur SIDELEAU  
*Doyen de la Faculté des Lettres.*

---

# Poèmes

à M.

*L'évanescence frère  
au soleil endormi  
de nos anneaux d'or mis  
marie un charme qu'elle*

*mêle si finement  
aux deux mains qu'elle en teinte  
la peau toujours enceinte  
d'un amour qui ne ment.*

3 janv. 1947

## PLAISIR

*Ce soir je veux  
que la splendeur  
de mes cheveux  
coulante  
comme une eau  
baise ta peau  
brûlante  
de leurs cascades  
les désirs*

*qui s'en évadent  
saoulent  
mon âme  
du plaisir  
d'être femme.*

13 nov. 1946

### AH!

*Au clair  
de la lune  
viens, cher  
je suis brune.*

*Tout le monde  
a fui  
la nuit  
je suis blonde.*

*Je suis rousse  
au matin  
mais d'où ce  
me vient-il !*

Janine HÉBERT.

8 janv. 1947.

# 300 ANS EN ARRIÈRE

Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et nous vous donnerons le coût de votre **arbre généalogique** et du **volume** personnel (400 pages) contenant toute l'histoire de votre famille depuis **300 ans**, sans aucune obligation de votre part.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE  
**DROUIN**

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 33 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français et Franco-Américain.

## L'Acadie dans la littérature

ON dit qu'un peuple sans histoire est un peuple heureux; l'Acadie a donc toute réclame à son titre de malheureuse. Après la déportation de 1755, elle survécut en groupes éparpillés le long du littoral des Provinces Maritimes et de la Gaspésie par sa seule ténacité à maintenir ses traditions de langue et de foi. Rameau de Saint-Père disait en 1859 que « l'Acadie avait été, n'existait plus »; Napoléon Bourassa déclare en 1866 que « la Providence a laissé les Acadiens disparaître. » Aujourd'hui en 1947, l'Acadie est en plein mouvement de renaissance et cette minorité française est sûre de sa survivance.

Depuis une centaine d'années, nombre d'auteurs se sont intéressés à ce groupe ethnique et assez nombreux sont les livres écrits « à propos de l'Acadie », moins nombreux sont les livres écrits « par des Acadiens ». Une bibliographie complète acadienne fut entreprise pour le département des Langues Romanes de l'Université Columbia de New-York pendant les années 1930-1940; elle reste inachevée et mériterait d'être complétée. Pour donner un aperçu général du sujet, nous nous limiterons à signaler quelques œuvres des plus importantes chez les deux groupes, quitte à un futur « docteur » d'écrire la littérature plus détaillée.

Deux historiens de la première heure avaient publié des œuvres qui nous donnent aujourd'hui une idée exacte, précise des débuts de la Nouvelle-France en Amérique. En 1606, Marc Lescarbot écrivait *Histoire de la Nouvelle-France contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès Indes Occidentales et Nouvelle-France sous l'avœu et autorité de nos Rois Très-Chrétiens et les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses depuis cent ans jusques à hui*. Ce livre, publié à Paris en 1609, donne non seulement la description des premiers établissements de Port-Royal et de l'Île Sainte-Croix mais aussi un aperçu des mœurs, coutumes, langage et caractéristiques des Indiens de l'époque.

Après le traité de Bréda en 1654, Nicolas Denys fut le seul seigneur français à rester propriétaire en Acadie, au nom de la France; seigneur de tout le littoral du golfe Saint-Laurent à partir de 1653, il s'occupa de pêche, de morue, de commerce de bois, de traite des fourrures, de culture du sol. A Nipisiguit (Bathurst), il écrivit deux ouvrages de description et d'histoire naturelle du pays; *Description historique et géographique des côtes de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1672 et *Histoire naturelle des Peuples, Animaux et Plantes de l'Amérique Septentrionale et ses Climats*, Paris, 1672.

Au début du dix-huitième siècle, un autre voyageur français s'intéressa tout particulièrement à l'Acadie; en 1708, à Rouen, parut le récit du voyage de Diéreville, qui avait pour titre: *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle-France, dans laquelle on voit un détail des divers monuments de la mer dans une traversée de long cours; la description du*

*pays, les occupations des Français, superstitions et leurs chasses; avec une dissertation exacte sur le castor.* Ce livre a un grand mérite tant pour son appréciation des traits de la vie acadienne au temps des Français que pour ses poésies exquises remplies d'humour.

En 1847, Henry Wadsworth Longfellow publiait son *Évangéline*, poème qui révéla au monde entier l'existence d'un groupe considéré perdu à tout jamais, tel que l'auraient voulu le gouverneur Lawrence et le colonel Monckton. A cette époque, l'auteur disait:

« Naught but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré ». (vers 15)

et plus tard, il ajoutait ceci:

« Still stands the forest primeval; but under the shade of its branches.

Dwells another race, with other customs and language.

Only along the shore of the mournful and misty Atlantic

Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile

Wandered back to their native land to die in its bosom. »

(vers 1389-1395)

En 1865, le poète canadien Pamphile LeMay nous donnait une traduction en vers du poème *d'Évangéline* et au début du siècle actuel, en 1907, le Révérend Ph. F. Bourgeois, c.s.c., professeur à l'Université Saint-Joseph de Memramcook, prononçait devant un

groupe acadien de Moncton une conférence intitulée: Longfellow, sa vie, ses œuvres. (L'on peut obtenir un exemplaire de cette conférence, ainsi que de nombreux ouvrages sur l'Acadie à la *Librairie Acadienne*, Université Saint-Joseph, Westmorland, N.-B.) Le 27 novembre, 1946, notre distingué historien acadien, le Révérend Frère Antoine Bernard, c.s.v., faisait une conférence ayant pour sujet: *Henry Longfellow, père d'Évangéline*. Il était à cette occasion, l'hôte d'honneur de la Société Historique Franco-Américaine, et il inaugurerait par le fait même une série de manifestations qui auront certainement lieu pour commémorer le centenaire de la publication du poème. Le dimanche 12 janvier 1947, sous les auspices de l'Université de Montréal, le Frère Bernard répétait en partie sa conférence en insistant sur les sources importantes qui se trouvent à l'ancienne résidence du poète à Cambridge, Mass. En 1913, le poète canadien-français Paul Morin nous donnait de précieux renseignements sur *Les sources et l'œuvre de Henry Wadsworth Longfellow*.

Rameau de Saint-Père est un Français qui s'intéressait vivement à l'Acadie; il fit plusieurs voyages au Canada et par la suite, il écrivit deux œuvres historiques qui nous donnent un aperçu juste des débuts de la colonisation française en Amérique. *La France aux Colonies*, publié en 1859, anniversaire de la prise de Québec, nous donne des études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Ce livre se divise en deux parties dont la première est consacrée presque exclusivement aux Acadiens. Dans le dernier chapitre de la première partie, Rameau de Saint-Père nous dit: « Il est difficile de rétablir

aujourd'hui l'histoire intérieure de cette petite société, car l'incendie et les destructions de 1755 en ont anéanti tous les papiers publics et privés » (page 97). Plus loin, *Ibid.*, 113, l'auteur nous dit: « Raynal a tracé du régime intérieur et des mœurs acadiennes une description séduisante et fort connue. Puis, nous possédons une relation assez sèche de Lafargue, quelques traditions éparses recueillies par Halliburton (?) et par le plus distingué des poètes américains, Longfellow, dans son touchant poème *Évangéline* et voilà tout ce qui reste de ce peuple ». Ceci fut écrit en 1859. Puis, il continue à écrire au sujet des mœurs des Acadiens, de leurs constructions de digues, de leurs travaux agricoles; une grande partie de cette population s'étant donnée à la pêche, il y a des notes maritimes assez révélatrices. Rameau de Saint-Père exhorte les Acadiens à répandre l'instruction « que le malheur du temps a rendue trop rare »; il les encourage à fonder un journal, à établir une fête nationale; il veut que les Canadiens leur envoient des prêtres, des journaux, des livres. Toutes ces lacunes de 1859 sont comblées aujourd'hui.

Dans *Une Colonie Féodale en Amérique* (Paris, 1889), Rameau de Saint-Père continue son étude de l'Acadie en ajoutant une bibliographie beaucoup plus considérable, sources manuscrites orales et traditionnelles. Ce fait même montre que de 1859 à 1889, soit trente ans, il y eut un intérêt toujours grandissant dans ce peuple soi-disant abandonné. Il cite les *Archives de la Marine* à Paris, les *Archives de la Nouvelle-Écosse*, (Halifax), les *Actes de l'église de Port-Royal*, les *Actes de l'église de Beaubassin*, *Bibliothèque du Parlement du Canada*, des communications orales

avec les plus éduqués du pays, la *Société littéraire de Québec*, *British Museum Colonial Records* à Londres; en plus, l'auteur cite un nombre d'ouvrages imprimés assez considérable, tant anglais que français. Le premier chapitre du Tome II présente l'aspect nouveau de la *Renaissance* et probablement l'auteur est-il le premier à nous parler en 1889 des voyages de NN.SS. les évêques de Québec en Acadie, des prêtres émigrés tel que l'abbé Sigogne, de l'abbé Lafrance et du collègue de Memramcook, du collègue de Saint-Louis de Mgr Richard, des Acadiens qui se créent une place distinguée dans l'instruction, la politique et le commerce, des journaux acadiens, de la nécessité d'un clergé national.

L'abbé Henri-Raymond Casgrain est un de nos historiens canadiens qui a contribué le plus à faire connaître notre pays à l'étranger et surtout en France. Avec Gérin-Lajoie, Joseph Charles Taché, le docteur Hubert LaRue il fonda les *Soirées canadiennes* en 1861 et le *Foyer canadien* en 1863. Il semble tout à fait naturel qu'un historien dont l'œuvre est aussi considérable que celle de l'abbé Casgrain s'intéresse à l'Acadie.

Il y fit plusieurs voyages. Dans son *Voyage au pays d'Évangéline* (Québec, 1885), l'auteur traite surtout de la période 1713-1755, du traité d'Utrecht à la Déportation. Il se base sur des faits bien inconnus jusqu'à cette date; il se rendit jusqu'à Londres et à ses frais pour constater que rien n'était moins complet que les archives compilées par M. Thomas Akins à Halifax. Il suit les Acadiens dans leur exil à travers les divers États du sud et il raconte, par tradition orale, de nombreux épisodes douloureux

de la déportation. Dans *Une Seconde Acadie* (Québec, 1894), l'abbé Casgrain traite des événements 1744-1748 groupant ces événements surtout autour de l'histoire de l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard). Il dédie son livre à un Acadien, le sénateur Poirier « Au premier sénateur choisi dans ses rangs, à un Acadien qui lui fait honneur par son mérite encore plus que par sa position ».

Il y eut plusieurs communautés religieuses qui ont fait du ministère en Acadie; à la toute première heure, nous trouvons les Jésuites et les Récollets, puis il y eut les prêtres séculiers du séminaire de Québec, les prêtres des Missions Étrangères et les Sulpiciens. Plusieurs ouvrages furent publiés sur ces missions entre autres *L'Acadie, ses Missionnaires, Chroniques des plus anciennes Eglises de l'Acadie: Bathurst, Restigouche, Rivière Saint-Jean, Memramcook* par le R. P. Pacifique, Cap., et *Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions Étrangères en Acadie* (1897) par l'abbé Casgrain.

Il semble à propos que la succursale montréalaise de la grande société mutuelle des Acadiens, l'ASSOMPTION, porte le nom de *Succursale Abbé Casgrain*, fondée en 1911. Depuis le 10 octobre 1946, cette succursale publie un journal qui porte un nom bien significatif: LE LIEN.

Nous avons vu l'Acadie sujet de thème historique et poétique; nous la retrouverons maintenant sujet de roman. Il y aurait à signaler ici deux romans écrits par des Canadiens français.

Le premier en question serait celui de Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie* (1866), lequel a pour sous-titre, *Souvenir d'un peuple dispersé*. Napoléon Bourassa, père d'Henri Bourassa, est né dans la paroisse

de l'Acadie, Comté de Saint-Jean, P.Q., fondée en 1767 par les exilés du grand dérangement; il apprit à aimer les vertus et à admirer l'héroïsme des Acadiens. Il voulait les raconter. Il dit: « J'ai cherché au milieu de mes souvenirs un thème qui pût me fournir beaucoup de vertus à imiter, beaucoup de courage et de persévérance à admirer, beaucoup de péripéties et de combats à raconter et je l'ai trouvé ce thème au berceau de ceux qui vinrent fonder les humbles hameaux où j'ai vu le jour ».

L'auteur nous raconte les amours de Jacques Hébert et de Marie Landry; il évoque les paysages de Grand-Pré et de Beaubassin, la rivalité de Jacques et l'officier anglais, George Gordon, l'emprisonnement de Jacques. Après la déportation, Jacques, qui a pris part à la bataille de Sainte-Foy, retourne à la Petite-Cadie où il trouve son vieux père et Marie qui lui est restée fidèle. Dans ce cadre, l'auteur raconte l'histoire et la persécution des Acadiens. Le Frère Bernard dans une conférence à l'Université de Montréal disait: « D'autres générations comme nous reconnaîtront dans ce fils de la Petite Cadie, l'un des mieux doués, des plus ardents pionniers de l'art et des lettres au Canada français ».

Au Monument national, le 30 mai 1917, eut lieu la *Soirée de Grand-Pré*; cette fête organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal eut tout le succès attendu pour permettre d'offrir une généreuse somme au comité de Moncton qui voulait construire à Grand-Pré une réplique de l'église de Saint-Charles. Sous la présidence de M. Victor Morin, trois conférenciers adressèrent la parole: M. le chanoine (alors abbé) Groulx de l'Université Laval, M. le docteur

Ed.-D. Aucoin, directeur de la *Revue Acadienne* (publiée à Montréal de janvier 1917 à juin 1918) et M. Henri Bourassa. La conférence du chanoine Groulx fut reproduite afin de permettre aux compatriotes du Québec de mieux connaître le passé de l'Acadie.

En 1915, le R. P. Rodrigue-Marie Villeneuve, o.m.i., (depuis Cardinal et Prince de l'Église de regretmée mémoire) adressait la parole à un groupe réuni à l'Université de Montréal; un proche parent, auditeur dans la salle, s'aperçut que le conférencier n'avait jamais visité le pays dont il parlait — l'Acadie; il lui proposa donc de faire le voyage. Comme Son Éminence ne pouvait partir seul, il suggéra à M. le chanoine Groulx de l'accompagner; celui-ci accepta. Au Cap Blomidon, assis sur le rocher qui domine le Bassin-des-Mines, nos deux « voyageurs » se délectent à lire certains passages d'*Évangéline*, de *Rameau de Saint-Père*, de *l'abbé Casgrain* (seules autorités littéraires reconnues à l'époque sur le sujet de l'Acadie). Revenu à Montréal, l'on demande à M. le chanoine d'écrire ses impressions; il hésita. Par contre, il conçut l'idée d'un roman à thèse, basé sur le récit de la déportation; le résultat fut *Au Cap Blomidon*, publié sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres.

M. le chanoine Groulx a toujours montré une grande sympathie pour le peuple acadien; dans « *Le Français au Canada* », (Paris, 1932, pp. 129-152), il expose le problème d'éducation d'une manière très claire et précise, méthode qu'il continue dans « *L'Enseignement du français au Canada* ». Il serait à se demander parfois, si M. le Chanoine n'aurait pas lutté « sur les lieux » pour les droits des minorités au

Nouveau-Brunswick tellement il comprend la situation.

Dans la mort du regretté Cardinal Villeneuve, l'Acadie perd un grand chef et un ami sincère. Il y était venu à plusieurs reprises; d'abord en 1915 avec le Chanoine Groulx; il revint, entouré de toute la pompe cardinalice lors de l'ouverture de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption; il venait bénir « le monument de la reconnaissance du peuple acadien à sa patronne ». Il vint de nouveau dans notre grand deuil lorsque nous pleurions la mort de notre premier archevêque, S. E. Mgr Melanson; et, quelques années plus tard, il présidait à la consécration de la future cathédrale d'Edmundston. Devant la tombe de ce grand ami disparu, l'Acadie s'agenouille avec respect et prie avec ferveur.

Il ne faudrait passer outre *Les Français du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse* (Besançon, 1905), où le R. P. Dagnaud, c.j.m., a pour but de faire connaître le groupe acadien de la Baie Sainte-Marie, l'œuvre du R. P. Sigogne, les débuts et le progrès du Collège de la Pointe-de-l'Église. Actuellement, les RR. PP. Eudistes ont trois collèges et un séminaire dans les Provinces-Maritimes.

Le manuscrit de *Mgr M.-F. Richard, sa vie et ses œuvres* (Moncton, 1940) dort 22 ans dans un tiroir. En 1940, juste avant sa mort, le R. P. Gildas, o.c.r., de la Trappe de Rogersville voulut transmettre ce « manuscrit » à l'Acadie en témoignage d'estime qu'il lui conserva toute sa vie. Pendant son séjour au Nouveau-Brunswick, il avait intimement connu Mgr Richard, éducateur, colonisateur, constructeur d'églises, grand patriote. Dans la compilation des

« *Conventions Nationales des Acadiens* », M. Ferdinand Robidoux nous montre le rôle actif que joua Mgr Richard d'abord à Québec à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin 1880; puis, il nous donne son sermon de circonstance, vrai morceau d'éloquence, prononcé à la première convention dite acadienne tenue à Memramcook le 20 juillet 1881; et alors, son discours pour le choix d'une fête nationale et son rapport sur l'agriculture. C'est à Miscouche, I.P.E., qu'il prononça son fameux discours sur le choix d'un drapeau national le 15 août 1884. A la troisième convention tenue à Church Point, Baie Sainte-Marie les 13, 14 et 15 août 1890, il fut empêché d'assister (avait-il la permission de son Évêque, Mgr Rogers?). C'est Mgr Rogers qui en 1882, le força de fermer les portes de son collège établi à Saint-Louis depuis 1874.

Dans le septième chapitre de son livre, le R. P. Gildas raconte les démarches que fit Mgr Richard pour faire connaître à Rome les raisons qui pouvaient justifier la nomination d'un Évêque acadien. (Aujourd'hui, nous avons un Archevêque acadien à Moncton, trois évêchés à Bathurst, à Edmundston et à Gaspé; un autre évêque acadien, Mgr Georges Landry, siège sur le trône épiscopal de Hearst, Ontario). L'œuvre du R. P. Gildas reprend une importance toute particulière cette année car c'est bien en 1947 que l'on célèbre le centenaire de la naissance de celui qui disait avec raison: « Quand je serai grand, ça changera. »

Pour dernier de ce groupe français ou canadien qui ait écrit sur l'Acadie, nous gardons comme sacré le nom de M. Emile Lauvrière de Paris. Jeune élève-boursière du comité France-Acadie, nous nous rappé-

lons avec quelle hospitalité M. Lauvrière nous recevait chez lui à Paris, 26 avenue Duquesne, adresse que nous ne saurions oublier. Avec une sollicitude toute paternelle, il s'intéressait à tout ce qui s'attachait à l'Acadie et après la libération de la France en 1945, il écrivait au bureau de l'Évangéline de Moncton, demandant les numéros parus pendant la guerre; il voulait « se tenir au courant ». « *La Tragédie d'un Peuple* » (2 vols., Paris, 1924) mérita le grand prix Gobert de l'Académie française, la médaille d'or de la Société de Géographie, le prix d'histoire de la Société historique de Montréal. M. Lauvrière est un historien d'une grande érudition; il donne preuve d'un long travail approfondi de recherches. Sa bibliographie est très complète, chapitre après chapitre, et il étudie minutieusement les différentes étapes de l'Acadie dès ses débuts. A cause de nombreux détails tirés directement des Archives, ses livres se destinent aux intellectuels plutôt qu'au grand public.

A tous ces auteurs qui ont bien voulu s'intéresser à nous dans nos grandes luttes de reconstruction, l'Acadie est vivement reconnaissante.

Marguerite MICHAUD

---

# COLONISATION

## Le Choix à faire

IL devient de plus en plus difficile de faire l'accord des opinions sur la valeur réelle de la colonisation, tellement variés et divergents sont les points de vue. Dans l'ensemble, toutefois, on peut ramener ces divergences à deux écoles de pensée. La première, représentée surtout par des membres de l'Église et d'emblée la moins nombreuse, persiste à voir dans cette œuvre une entreprise essentielle, apostolique, sociale et nationale. Elle s'emploie sans relâche à en prêcher l'évangile, à en relever l'idée, à en faire surtout ressortir les avantages d'ordre supérieur. La seconde, dont les adeptes sont très nombreux, est peu curieuse des raisons supérieures qui motivent la poursuite de l'œuvre; elle en évalue le mérite aux seules réalisations concrètes. Aussi elle n'accorde à la colonisation qu'un appui mitigé, quand elle ne s'y oppose pas résolument.

Puisqu'il presse de donner à cette œuvre une impulsion nouvelle, un élan rajeuni, il faudrait en venir au plus tôt à établir un terrain d'entente. Dans ce but, après avoir défini la colonisation, nous tenterons d'en analyser les genres.

D'abord, qu'est-ce que la colonisation? Littré dit que c'est « le résultat de l'action de coloniser ».

Coloniser veut dire « peupler par une colonie ». Et par colonie, il entend « l'établissement fondé par une nation dans un pays étranger » . . . « la réunion d'individus qui ont quitté un pays pour en peupler un autre; le lieu où ils se sont transportés ». Depuis les origines de la Nouvelle-France, on a généralement entendu par colonisation la mise en valeur de nouvelles terres arables. Comme on le voit, il ne s'est pas agi ici d'ouvrir des colonies en pays étranger, la colonisation s'étant toujours pratiquée à l'intérieur même de notre territoire, le Canada, et plus particulièrement dans la province de Québec. De date récente, on a apporté au sens de colonisation quelques légères modifications. On lui fait signifier la prise de possession et la mise en valeur de l'ensemble des richesses naturelles d'une région donnée. Ceci nous amène à concevoir divers types d'établissement dont les noms varient avec les ressources utilisées soit isolément, soit conjointement. C'est à M. Esdras Minville, le compétent directeur de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, que revient le mérite d'avoir ainsi élargi le sens de la colonisation. Sur la définition même du mot, il n'y a pas grand désaccord dans les esprits. C'est plutôt sur le but que poursuit ou que doit poursuivre la colonisation que naissent les divergences d'opinions.

On peut concevoir, selon le but visé, deux genres de colonisation bien distincts: la colonisation-secours et la colonisation-conquête. La colonisation-secours — le mot d'ailleurs le laisse entendre — a pour but de venir en aide à des familles dans le besoin, dans la gêne. Passive ou négative par nature, elle vise à prévenir un plus grand mal. Ainsi, plutôt que de laisser

languir des familles dans l'oisiveté morale et physique, elle leur offre une échappatoire, une planche de salut; plutôt que de leur laisser dépenser sans retour des sommes d'argent considérables en « secours-directs », elle les favorise de l'accès à la terre, là où elles pourront se fortifier par leur travail, par la vie au grand air. Au surplus, ces familles coûteront moins cher à l'État dans la colonie que dans la ville. Ce genre de colonisation peut, à certains égards, s'apparenter à une tentative de relèvement moral et social. La colonisation-secours accélère son rythme en temps de chômage pour de nouveau le ralentir dès les premiers regains des activités économiques.

La colonisation-conquête, le mot encore le suggère, vise à l'agrandissement normal d'un pays, à l'expansion régulière d'une culture, d'une civilisation, à l'humanisation progressive d'un territoire. L'entreprise, active par sa nature, est fixée au rythme même de la vie. Cette colonisation se pratiquera par les meilleurs éléments de la nation et dans des conditions physiques à tous les points de vue avantageuses. Dans une conquête pacifique comme dans une conquête guerrière, il ne peut pas être question d'économie: on paie ce que cela coûte, on enrégimente aussi ce qu'il y a de mieux, les plus aptes au physique et au moral.

Ces deux genres de colonisation se pratiqueront, il va sans dire, de façon bien différente, en ce qui a trait surtout à la préparation humaine et physique, c'est-à-dire au choix des colons, à l'orientation du capital humain et à l'utilisation des ressources physiques des territoires mis en valeur. En colonisation-secours, l'État, seul la plupart du temps, prend en mains toutes les activités et, puisqu'il est difficile de

prévoir les crises économiques, il ne prévoira pas davantage la préparation physique des territoires à peupler; encore moins s'emploiera-t-il à préparer les aspirants-colons à la grande aventure. En colonisation-conquête, ce sont les familles d'habitants qui prennent les devants puisque, par devoir envers Dieu, envers la Famille et envers la Patrie, elles sont tenues d'intensifier la vie, ou tout au moins de l'entretenir et de la transmettre. Elles coloniseront donc en vue de pourvoir à leur accroissement normal, à l'établissement de leurs enfants. Le groupement paroissial interviendra, puisqu'il se superpose à la famille là où cette dernière est impuissante à s'acquitter toute seule de ses obligations envers la vie. Souvent aussi, le diocèse viendra suppléer à l'impuissance de la paroisse de pourvoir au peuplement normal des colonies nouvelles. C'est ce qu'avait en vue l'épiscopat de la province de Québec dans la fondation de ses sociétés diocésaines de colonisation et dans sa demande à l'État d'octroyer à chacune d'elles un canton en pays neuf.

En colonisation-secours, les familles se transplantent pour fuir la misère, autrement dit, par nécessité. En colonisation-conquête, elles sont mues par une conviction, par une mystique. En colonisation-secours, l'État distribue aux familles une assistance directe sous forme de travaux rémunérés ou d'allocations mensuelles. Dépendance directe donc de la famille de l'État, ce qui peut entraîner à la longue des répercussions qu'il serait par trop long d'analyser ici. Les colons n'ont avec leur paroisse d'origine aucun lien moral et physique soutenu. L'insuffisance de l'aide statutaire, ajoutée à l'inapti-

tude fréquente des pionniers, causera des échecs nombreux, d'où déboires, désespoir, abandon; d'où aussi tares de l'insuccès que portera longtemps la victime.

En colonisation-conquête, l'établissement se fait plus rapidement et dans des conditions plus humaines. Recrutées dans des paroisses avoisinantes, les familles transplantent avec elles une même conception de la vie, des façons communes d'agir, une commune ambition d'atteindre l'objectif, un désir commun de collaborer à l'agrandissement du patrimoine national, en l'occurrence, au prolongement normal de leur paroisse natale.

Disposant de quelques moyens, aidées par ailleurs de leurs parents et amis, elles pourront plus facilement franchir les difficultés des débuts. Point ne sera besoin de représentants des pouvoirs publics pour surveiller leurs établissements, leur assigner les besognes à faire et mesurer les travaux exécutés. De petits octrois? aucun. La paroisse progresse de ses propres forces. Si l'État doit intervenir, ce n'est plus avec un individu, mais avec un corps organisé qu'il est appelé à transiger.

En colonisation-secours, les tâtonnements sont nombreux vu l'isolement des efforts et l'insuffisance de l'aide pécuniaire de l'État. La nécessité pousse la plupart des colons à interrompre les travaux sur le lot plusieurs mois de l'année pour aller chercher ailleurs l'argent requis au soutien de la famille. Le manque de préparation physique entraîne aussi des retards très coûteux; l'absence de drainage, par exemple, en plus de causer des abandons fréquents, entrave parfois pour des années le progrès de toute

une colonie. La carence d'une orientation agricole occasionnera elle aussi des retards considérables. Les conditions défectueuses du logement, l'absence de bonnes routes de communication, autant de causes indirectes d'abandon, ou tout au moins de misère.

En colonisation-conquête, les choses ne se passent pas ainsi. Les lots mis en partie en bonne culture avant l'arrivée des familles peuvent tout de suite assurer aux défricheurs les premières nécessités de sa vie. Tous les travaux d'approche essentiels étant d'avance exécutés, la paroisse ne souffre pas de retards. L'orientation agricole étant connue d'avance, l'on évite les tâtonnements et, ce qui est mieux, l'on dispose facilement dès les premières années du surplus de ses produits sur le marché local ou régional.

En somme, l'on est engagé dans une entreprise conçue, organisée d'avance où rien n'est laissé au petit bonheur, à la toujours coûteuse improvisation. Engagés dès leur arrivée dans l'agriculture, les colons ne sont pas dans l'obligation de quitter leur foyer pendant plusieurs mois de l'année. Ils peuvent s'occuper eux-mêmes de l'entretien du cheptel et ne sont pas contraints, comme c'est parfois le cas en colonisation-secours, d'en confier le soin trop onéreux à leurs épouses ou encore de s'en débarrasser complètement à l'automne, quitte à recommencer à neuf à tous les printemps. La colonisation-conquête va sans cesse de l'avant. Elle prévoit son programme de l'année, elle le réalise intégralement. De son progrès, elle peut d'avance fixer la rapide cadence.

Est-ce la colonisation-secours ou la colonisation-conquête qui s'est pratiquée au Québec depuis le début de la colonie? Avant 1760, ceux parmi nos

ancêtres qui s'en étaient venus au pays dans le but précis d'agrandir le patrimoine de la France ne purent que très lentement, à cause des difficultés de tous ordres, concrétiser leur rêve. Pour s'assurer les premières nécessités de la vie, force leur fut souvent d'abandonner leur terre et de s'adonner à la chasse des animaux à fourrure. Après la conquête, comme mus par un sentiment instinctif de conservation, parce que poussés aussi par l'indigence, ils se replièrent en grand nombre sur la terre.

Durant toute cette période l'on peut dire que la colonisation s'est apparentée beaucoup plus à l'idée de conquête. Si la rareté de l'argent rend le travail ardu et pénible il n'en reste pas moins que dans leur intention les pionniers visèrent à étendre une civilisation, celle qu'ils avaient emportée de France.

Dans le cours du 19<sup>ième</sup> siècle, peut-être, pour des motifs de fausse sécurité la poussée vers les terres neuves se ralentit davantage. Déjà, la colonisation est bien loin de répondre aux besoins d'établissement nés de l'accroissement naturel de la population. La mystique de la conquête, entretenue il est vrai à coup de sacrifices, s'affaiblit lentement. Entre l'enveloppe de paye que peut leur assurer l'industrie naissante dans les états voisins et le travail lent et pénible de la colonisation, un très grand nombre de nos aïeux optent en faveur de l'émigration; ils désertent le sol natal. Puis l'industrie commence à s'implanter au pays; l'exode vers les villes va s'intensifiant. Les paroisses n'en continuent pas moins de s'ouvrir et ceux-là qui les mettent en valeur associent la conquête à la pensée apostolique d'étendre la civilisation chrétienne. L'Église dans ce temps-là comme

aujourd'hui ne cesse de prêcher la vocation providentielle des Canadiens français, leur obligation de rester fidèles à la terre. Cependant, la notion même de l'entreprise ne cesse de se déprécier. Les pouvoirs publics n'y voyant point d'avantages politiques y perdent tout intérêt ou peu s'en faut. Cette situation se prolonge, avec peu de variantes jusqu'à la crise économique de 1931.

A cette date, il s'opère un changement très prononcé dans la colonisation. Les pouvoirs publics la prennent en mains. C'est l'avènement de la colonisation-secours. A part l'Église et quelques rares apôtres laïcs déterminés à ne pas laisser déchoir l'idée apostolique et sociale de l'œuvre, les diverses classes sociales s'en désintéressent presque totalement. L'État, sans que l'on puisse pour autant lui en imputer toute la responsabilité, se substitue à ceux qui pourtant auraient dû continuer de jouer dans cette œuvre les premiers rôles. Son intervention n'améliore pas beaucoup les choses; l'on ne prépare pas plus qu'autrefois les territoires à coloniser. Ce ne sera qu'en 1935 que la classification des sols commencera de se faire. Quant aux chemins et au drainage, pour mentionner deux des plus importants éléments de succès, il ne suffit que de parcourir les colonies pour voir jusqu'à quel point ils laissent encore à désirer. Malgré toutes ces déficiences il importe quand même de se réjouir de ce qui s'est fait. Depuis 15 ans, 118 paroisses furent ouvertes à la colonisation, paroisses qui groupent en moyenne 150 familles chacune. Toutefois, un très grand nombre d'entre elles attendent encore une orientation sûre du point de vue agricole; elles n'assurent pas encore aux familles

les services sociaux essentiels auxquels elles avaient droit et dont elles ne peuvent guère se passer. Deux attristantes constatations: la première, nos familles d'habitants, les premières intéressées à l'œuvre de la colonisation ne semblent plus conscientes de leur devoir d'agrandir leur pays, d'étendre la civilisation dont elles sont les dépositaires; la seconde, l'élite de nos diverses classes sociales ne sait plus au juste que penser de l'œuvre pourtant éminemment salubre pour les Canadiens français; elle ne l'associe plus ou trop rarement à l'idée de conquête.

La nation française du Canada traverse une ère périlleuse; elle est envahie par le matérialisme. Elle aurait pourtant un moyen fort efficace de se garer pour un temps du moins contre ces terribles assauts: se replier sur la terre nourricière, poursuivre la conquête inachevée des terres arables du pays. C'est à ce genre de colonisation qu'il lui faut revenir; c'est au niveau de cette idée apostolique qu'il lui importe de la placer. Parce que chrétiens et libres, les Canadiens français, en tant que peuple, doivent assumer toutes leurs responsabilités. Et l'une des toutes premières n'est-elle pas de faire fructifier son capital humain ?

D'aucuns le prétendent, et nous ne voulons aucunement mettre en doute leur sincérité, que la province de Québec, en raison de ses caractères physiques, doive s'orienter vers une destinée industrielle. Par mesure de prudence cependant, par esprit de conservation surtout, il lui importerait peut-être davantage de déroger aux froids calculs économiques pour se diriger vers des réalisations d'une plus haute portée,

réalisations que lui inspirerait un idéal plus intimement lié à l'apostolat.

Il presse de choisir entre les deux genres de colonisation brièvement analysés ici. Il serait temps, avant que cette œuvre n'ait déchu au rang des entreprises d'un intérêt ordinaire, de la rehausser au niveau où il convient de la situer. Ceci appellera la participation de tous dans le lancement d'une campagne d'éducation destinée à toutes les classes de notre société. Il est encore possible, étant donné les valeurs spirituelles de notre peuple, de redonner à la colonisation son élan d'antan, sa poussée et son inspiration conquérantes.

Nous étudierons dans un prochain article les intéressantes perspectives qui pourraient s'offrir aux Canadiens français par la colonisation-conquête.

Clovis-Émile COUTURE

---

## L'Art dans la vie moderne

**L**E Père Petit a présenté une étude savante sur le parallélisme entre la dégénérescence de la notion de l'être et l'appauvrissement de la matière de l'œuvre d'art, mais les erreurs de la Renaissance, dont le crime principal, Ruskin a bien raison de le dire, n'est pas la sensualité, mais la science, et les aberrations de la philosophie expliquent-elles en entier l'anarchie de l'art moderne? Il ne faut pas oublier la démocratie, fille de la Révolution et du romantisme, ces lignes de rupture qui marquent le règne des mythes nouveaux,— abstractions tyranniques,— le triomphe de l'individualisme, le déclin de la tradition et des élites naturelles, donc du goût, la révolte de l'instinct, l'avènement des masses et d'une civilisation des masses, en somme, un climat politique et moral de moins en moins propice à l'art. Et surtout, il faut tenir compte des forces occultes et sataniques qui ont mis l'art, comme toutes les valeurs humaines, au service de la révolution mondiale. Je trouve la preuve de cette action subversive, en même temps que le programme de redressement prévu par les révolutionnaires, dans un recueil d'allocutions et d'articles d'écrivains et d'artistes de gauche qui a paru en 1934 ou 1935, dans la *Collection La Commune*, sous le titre: « La querelle du réalisme ». Je cueille quelques déclarations caractéristiques. Jean Lurçat

dénonce l'attitude de confort et le dilettantisme de Bonnard qui tourne le dos à l'anxiété de l'époque. Il situe historiquement l'art abstrait : forme concrète d'un certain pessimisme. L'art n'est pas un jeu gratuit ; c'est une activité offensive. Marcel Gromaire voit dans le réalisme le ferment des grandes époques. L'artiste qui ne lutte plus avec le réel dessèche son inspiration. Il faut faire la liaison avec le précieux folklore. « En art, comme partout ailleurs, le problème est un problème d'éthique. Il faut revaloriser la personne humaine. » Edouard Goherg déplore le dilettantisme et l'égoïsme des peintres qui se séparent de l'homme et de la réalité. Mais le monde social créé par la bourgeoisie était inacceptable pour l'artiste comme pour les autres. Ce ne sont pas les moyens d'expression qui comptent, mais l'émotion du peintre, la communication de cette émotion, sa vision du monde, « de sa puissante beauté, de sa grandeur ou de son absurdité. » (En somme, d'après Goherg, qui n'est pas un sale bourgeois, la peinture pure, la peinture décadente, chère à M. Gagnon, est pure camelote. La peinture à sujet, la peinture traditionnelle, seule a de la valeur.) Les deux discours d'Aragon sont les plus révolutionnaires de tous. Ses remarques sur les rapports de la peinture et de la photographie seraient à citer en entier. (J'espère dénicher un jour la brochure qu'il a écrite à ce sujet : « La peinture au défi ».) Aragon tance les peintres devenus ignorantins et paresseux, il leur reproche leur peinture sans humanité, une peinture pour peintres qui se perd jusque dans l'abstraction. Il prêche un nouveau réalisme, différent du naturalisme, et dans lequel les peintres verront dans la photo-

graphie non une ennemie, mais un auxiliaire. Il dit « que la peinture de demain utilisera l'œil photographique comme l'œil humain. » Le dernier boniment se termine par un appel passionné aux artistes contre les maîtres communs, les exploités communs.

Le cher camarade Le Corbusier est intervenu à double titre de peintre et d'architecte. Que deviennent la peinture et la statuaire dans l'architecture moderne? L'illustre communiste se méfie évidemment de la collaboration des artistes, et pas tout à fait à tort. J'approuve chaleureusement ce qu'il dit de la polychromie. Bariolons le nudisme architectural. Il en a rudement besoin. Le camarade voit grand. Il voit même énorme, comme à Marseille. Ce Marseillais de Genève, auquel je préfère les frères Perret, répète ce qu'il écrivait une quinzaine d'années auparavant dans son ouvrage *Vers une architecture nouvelle*: un grand âge s'ouvre pour l'architecture, une architecture qui recommence à zéro. La destruction d'une partie de l'Europe semble providentielle pour la multiplication des cubes. Mais ne fût-ce qu'à cause de la nécessité de faire vite, il faudrait encore plus de génie à Le Corbusier qu'il ne s'imagine modestement en avoir pour faire beau. De plus, comment accorder confiance au révolutionnaire qui rêve de détruire le centre historique des villes, qui trouve les cathédrales laides, qui s'efforce de créer platement la mystique de la construction en série, qui définit la maison « la machine à habiter », et qui a pondé ces lignes incroyables: « La maison ne sera plus cette chose épaisse, qui prétend défier les siècles et à la dévotion de la famille, de la race, etc ». Pour répéter le com-

mentaire de Philippe Besnard, le fils du peintre : « est-il nécessaire de démontrer qu'il ne peut y avoir d'architecture là où ces cultes sont abolis ? »

De la musique abstraite de Hindemith jouée sur le phonographe dans une machine à habiter de Le Corbusier, devant un tableau de ce farceur de Fernand Léger : « Les hommes-machines », quel triomphe de l'humanité de robots rêvée par des maniaques de l'abstraction pour le profit des dictatures matérialistes !

Empressons-nous de clore cette parenthèse cubiste pour revenir au réalisme. André Lhote se préoccupe de l'éducation artistique de la nation et vise à imposer la qualité à la masse.

Jean Cassou fait ressortir le violent esprit révolutionnaire des peintres d'alors, leur volonté de rupture avec la société et la réalité, leurs aspirations secrètes à retrouver le lien d'une société nouvelle. Le déclin du portrait, d'après Cassou, proviendrait des modèles affreux fournis par la bourgeoisie. Seuls les académiques « acceptent de représenter des cardinaux, magistrats, généraux ou femmes du monde, pendant que la peinture authentique ne peut retrouver l'humain qu'à travers d'humbles pommes oubliées sur un coin de table ou quelques pures et vigoureuses figures géométriques ». (D'où le « sadisme » et « les procédés démoniaques » de Picasso dont parle ailleurs André Lhote dans son ouvrage sur la peinture.)

M. Cassou dit en ricanant que « la société bourgeoise n'aime pas les arts énergiques ». (J'aime ça moi, les arts énergiques, ça stimule. Beethoven, Michel-Ange et Delacroix tonifient l'âme.) Le passage où M. Cassou discute la question de savoir si,

en Russie, on aurait la liberté de peindre un sujet nettement contre-révolutionnaire revêt une cocasserie délicate, en regard des mesures disciplinaires prises dernièrement par Staline contre les artistes et les écrivains russes. De son côté, Léon Moussinae explique l'anarchie de la peinture par la nécessité d'opposer à un art de classe en voie de disparition un autre art de classe en voie de révélation. Paul Crevel, rectifiant un mot du camarade J.-S. Garcin, dit : « Détruire et nier ont été les mots d'ordre de toutes les écoles d'avant-garde contre la bourgeoisie. »

Amédée Ozenfant susurre : « L'obsession de l'abîme creusé entre le peuple et soi finit par donner un vertige paralysant. » (Je crois bien, les hommes du peuple sont normaux; imaginez leur mine ahurie au Musée des horreurs: le Musée d'art moderne de New-York.)

L'art, révolutionnaire dans la forme, le deviendra probablement aussi d'esprit. Le sujet ressuscitera en peinture. L'art social qui s'impose ne sera pas soporifique, mais un excitant viril. Fernand Léger, aussi profond avec la parole qu'avec le pinceau, vaticine : « L'objet est une valeur sociale. C'est formidable. » Enfin, de nouveau, Marcel Gomaire : « L'artiste, sous peine de n'être qu'un fantoche, doit être le plus social de tous les êtres. »

Est-ce assez clair, assez concluant ? Quels textes éclaireraient mieux l'esprit révolutionnaire des écoles d'art avancé, leur force subversive, leur nullité humaine et culturelle, aux yeux mêmes des meneurs marxistes ? Mais nos gogos et snobs sont d'insignes couillons, et ils gobent à pleine bouche tous les boni-

ments des anarchistes et des charlatans qui campent dans les ruines de l'esprit occidental. « L'artiste, sous peine de n'être qu'un fantoche, doit être le plus social de tous les êtres. » Ne croit-on pas entendre un écho du Moyen Age ou la voix même de Tolstoï? Connaissiez-vous le livre de l'écrivain russe sur l'art? C'est un livre terrible. Il renverse toutes nos idoles, toutes nos admirations. Il massacre tous les hommes-phares dont parle Baudelaire, même Michel-Ange, même Beethoven, même Bach. Bref, tous les géants de l'individualisme moderne volent en éclats sous son marteau. Ah ! le Tartare, le moujik aux grosses bottes ! Il est conséquent avec lui-même, puisqu'à ses yeux, le faux art, c'est l'art pour riches, l'art décadent et obscur, l'art qui isole, et l'art vrai, celui qui découle de l'âme et des sentiments religieux, l'art chrétien, celui qui rapproche, qui unit les hommes. Remy de Gourmont réfute dédaigneusement ce pamphlet en quelques lignes, mais est-ce que sa propre doctrine anarchique, sa théorie de l'art pour l'art, de l'art libre, régi par les seules lois de l'esthétique, ne trouve pas aussi sa réfutation dans le livre russe? Méfiez-vous des moralistes, quand ils dissertent sur l'art, qu'ils n'aiment guère, mais écoutez leurs paroles, car ils voient très clair sur certains points, n'étant pas aveuglés par l'amour. Aussi que de remarques justes et poivrées fait Tolstoï sur la rareté du grand art, par exemple, l'abondance de l'art d'imitation, les méfaits de la commercialisation de l'art, le cabotinage, le rôle de la critique, d'autant plus important que l'art devient plus artificiel et obscur, etc. A bas l'art abscons et vide ! Mais l'inadmissible, c'est la préention d'ériger le moujik en arbitre du goût universel,

de sorte que ce qu'il ne peut comprendre et goûter soit un art inintelligible et frelaté.

Pour la honte de la race blanche, l'état politique du moujik, ce rustaud, ce barbare de l'Europe, est devenu un idéal et une tentation pour des millions d'êtres. Serait-il possible qu'en réaction contre le dilettantisme, les idées esthétiques du paysan russe triomphent un jour ? L'art est-il appelé à disparaître, tué par la machine et sa propre insignifiance ? Chose certaine, on a atteint le fonds boueux et désormais stérile de l'individualisme. Une réaction vers la fraternité sociale et les grandes sources d'inspiration de l'humanité se dessine : elle s'impose depuis longtemps. Mais en même temps, l'influence occulte et satanique qui vise à tout matérialiser et uniformiser dans le monde cherche à imposer aux peuples un art international abstrait et décadent. En bas, la dictature communiste ; en haut, la dictature culturelle. Toujours le même génie malfaisant de l'abstraction, ce vice occidental, et du despotisme, ce vice asiatique. Ainsi, ce n'est pas aux institutions à s'adapter aux hommes, mais aux hommes à se plier à des organismes artificiels. L'idéal serait sans doute que le pur concept ambulant qui s'appelle le citoyen-consommateur-producteur-contribuable-conscrit vive dans des machines à habiter, admire les tableaux-machines de Léger, écoute la musique abstraite de Hindemith, reçoit automatiquement de l'État sa rente, comme un moteur s'emplit d'essence, et suive machinalement les ordres que lui clameront les machines parlantes, jusqu'au jour où une machine volante et explosante fracassera les rouages de cette mécanique bipède.

D'après les révélations de la science, depuis longtemps soupçonnées des véritables artistes, le créateur de l'univers ressemble peu au Jéhovah avare et calculateur des Hébreux. C'est à pleines mains, sans aucune préoccupation utilitaire, qu'il a prodigué la beauté à travers les espaces, une simple goutte d'eau étant un petit univers éblouissant devant l'œil de la photographie microscopique. La variété multicolore est divine; la laide uniformité, diabolique et industrielle.

Cultivons l'admiration désintéressée du beau, cette noble faculté qui distingue l'homme de l'animal. On dirait une aile diaprée qui nous élève vers Dieu, dans un suave arrachement au féroce instinct de possession et au moi stérile. Sans cet inépuisable enchantement, comment parvenir un jour à remplir les loisirs des hommes qu'on prétend affranchir du travail par la machine? L'artiste devrait être le prophète et l'artisan d'un monde meilleur, baigné de spirituel et de beauté. Corrompu ou détraqué par le matérialisme industriel, il devient l'ouvrier de Belzébuth, prince de la laideur et de la mort. Les seuls arts vivants sont les arts nationaux, fortement enracinés dans le sol de l'artisanat, variés comme les climats et les races, nourris de la sève du passé et de la pensée des morts.

Canadiens français, ne rougissons pas de n'être pas à la page, ainsi que la plupart de nos frères sud-américains, dans un monde à l'envers, qui a vendu son âme au diable, avec la beauté et le bonheur, pour la richesse et la puissance, et où les plus sûrs de survivre aux futurs bouleversements ne sont pas ceux qui vivent à la page, mais ceux qui vivent en marge

du siècle, les hommes fidèles aux rythmes lents de la nature et de la vie.

Dans un pays sans richesses culturelles comme le nôtre, n'est-il pas grotesque de singer le vieux monde décadent dans ses aberrations? Au lieu de devenir de plats copistes de mauvais modèles et des monomanes de la peinture, commençons donc par latiniser Montréal, par embellir nos villes abominables et nos rues sans grâce, avec leurs effarantes enfilades d'escaliers, nos maisons sans caractère ou biscornues, nos églises trop souvent dignes des sarcasmes d'un Huysmans, notre vie tout entière que la beauté parfume à peine, et de ses essences les plus vulgaires. Mais le pouvons-nous, éteigneurs des « sept lampes de l'architecture » louées par Ruskin, à commencer par celle de l'humilité, lampes précieuses et indispensables pour tous les arts? Le pouvons-nous, lorsque, sans doute pour nous mettre à la page, nous nous sommes dotés d'un prolétariat, avant d'acquérir une élite? Le pouvons-nous, mollusques perméables à toutes les influences déliquescents, dans le rayonnement de l'américanisme qui est le fléau du monde? Le pouvons-nous, nous qui n'avons même pas su garder la politesse et le bon goût de nos pères?

Ernest SCHENCK

---

# CHRONIQUES

---

CHRONIQUE DE LA RADIO

## LETTRE OUVERTE

A Monsieur Pierre Lachance  
a/s La Revue Moderne  
En ville.

Cher confrère,

Une âme charitable m'a remis votre article paru dans *La Revue Moderne*, livraison de février dernier. Sous le titre de LUNDI, NEUF HEURES, vous racontez la naissance des RADIO-CONCERTS CANADIENS et, à bon droit, profitez de l'occasion pour montrer les mille et une difficultés que doivent surmonter les artisans d'un pareil programme. Votre article, accompagné de huit illustrations, a sans doute intéressé lecteurs et lectrices. Ces dernières surtout. Et vous savez pourquoi. Bref, la somme d'efforts qu'exigent quarante-cinq minutes d'émission radiophonique, vous savez les redire avec force détails vrais. Je vous félicite et vous admire. Quant à cela seulement.

En effet, LUNDI, NEUF HEURES laisse dans mon esprit une curieuse impression. Émaillé de la plus touchante fantaisie, paré de la plus naïve candeur, il me pousse à croire qu'un publiciste se cache sous le nom de PIERRE LACHANCE (qui est un pseudonyme, peut-être!) Il suffirait de relire. C'est ce que je vais faire.

C'est vous, cher confrère, qui qualifiez les RADIO-CONCERTS CANADIENS: «... une émission de quarante-cinq minutes consacrées aux plus hautes manifestations artistiques et culturelles » (page 7). Pourtant, à la page 52, vous dites: « On se décide pour des pièces classiques familières et particulièrement mélodieuses, un peu de musique légère et, en guise de contraste, des morceaux populaires ». Première variation. Heureusement, le public vient à votre secours, selon toute apparence, (ce dont je doute): « ... Il désire ... entendre des choses familières, des airs plaisants, d'harmonieuses mélodies » (page 52).

Deuxième variation. Un groupe, cette fois. « L'intention principale des RADIO-CONCERTS CANADIENS, nous dit Bill Harwood, est de mettre en valeur les richesses culturelles du Canada français, de rendre hommage à ce que les Canadiens français ont fait de mieux dans les domaines supérieurs de l'art et de l'intelligence. Ces considérations entraînent la formation d'un orchestre symphonique de quarante-cinq musiciens instrumentistes, tous canadiens-français, la nomination d'un chef éminent, de langue française évidemment ... » (pages 8 et 51). Permettez cher confrère, que je tire au clair et au net avant que de m'engager davantage.

1° « Quarante-cinq instrumentistes » ! Un jour, j'assistai à la répétition. L'orchestre ne comptait pas quarante-cinq musiciens. D'ailleurs, cette illustration de la page 8 laisse-t-elle deviner quarante-cinq musiciens? Ne faudrait-il pas dire: selon les besoins, jusqu'à quarante-cinq? Détail insignifiant.

2° « Tous canadiens-français » ! Non, confrère. Vous savez pertinemment que c'est faux. Sur demande, je vous fournirai des noms.

3° Avant de vous lire, j'admirais beaucoup M. Jean Deslauriers. Mais vous me dites: « ... Aussi M. Deslauriers fait-il son travail (d'orchestration et d'arrangement) en collaboration avec MM. Guiseppe et Lucio Agostini, Alan McIver et Morris Davis »

(page 53). Tous de langue française, évidemment. Dois-je ajouter que j'admire un peu moins ce brillant chef d'orchestre ? Vous avez des comptes à lui rendre, cher confrère.

Troisième variation. « Les directeurs d'une firme montréalaise font part à leur agence de publicité de leur décision de commanditer un programme canadien-français. « Nous n'avons pas l'intention de faire de la réclame, » disent-ils. « Nous ne voulons même pas mentionner notre produit, bien que, naturellement, on devra nommer notre firme ... » (page 8). Sublime ! Si les brasseurs Molson ont lu votre article, confrère, quelle douche vous avez dû subir ! S'ils sont intelligents : ce dont je ne doute pas, à les entendre dire.

Trêve de détails. Voici le morceau. Cette fois, je vais me contenter de transcrire. Votre troisième paragraphe se lit ainsi : « Comment se fait-il qu'en dépit de l'universelle prédominance du swing et de la grosse farce la radio affiche un programme si facilement susceptible de paraître prétentieux ou d'un niveau intellectuel trop élevé ? Et pourquoi, surtout, un commanditaire commercial juge-t-il à propos de dépenser une somme de plus de cent mille dollars pour une émission d'une pareille tenue ? » Et vous de répondre très intelligemment, évidemment : « En peu de mots, c'est que l'histoire de la radio au Canada français montre que les Canadiens de langue française apprécient par-dessus tout la bonne musique impeccablement jouée. La musique, le chant, à condition d'être de qualité, constituent la caractéristique de ce que nos compatriotes anglais appellent volontiers la radio canadienne-française. Appellation justifiée et pourvue d'une signification précise partout dans le monde de la radio, car les Canadiens français ont su marquer de leur originalité le divertissement radiophonique inventé il y a vingt-six ans. Et la critique de la radio fait toujours grand état de ces particularités. Leur conception essentiellement française du divertissement et les tendances culturelles dues à une

éducation classique d'esprit expliquent l'importance capitale qu'ils accordent à la musique. Les intéressés savent de longue date que le Canada français accueillera un programme de haute tenue avec plus d'enthousiasme que New-York, Chicago, voire Toronto la pieuse. Les Canadiens français ont un goût inné pour la bonne musique et leurs interprétations à la radio supposent une exigence passionnée de perfection » (page 7 et 8).

Ainsi soit-il !

Bref, comme drôlerie, comme burlesque, LUNDI, NEUF HEURES n'est pas raté. C'est le triomphe de la publicité américaine. Quant à *La Revue moderne*, plus ça change, plus c'est pareil

Un dernier mot, confrère publiciste. Vous qui savez farder la vérité, pourquoi n'écririez-vous pas un pareil panégyrique de EN CHANTANT DANS LE VIVOIR ? Vous pourriez montrer que les promoteurs de cette émission ont le monopole de l'intelligence et que le critique est un idiot. Capable de donner au poireau la saveur du mets le plus exquis, vous prouveriez, en même temps, que les RADIO-CONCERTS CANADIENS ont besoin de relents de salle paroissiale pour dépasser EN CHANTANT DANS LE VIVOIR, le programme le plus populaire des ondes canadiennes-françaises. Et pour la troisième année de suite : question de prouver la haute culture des Canadiens français et la plus haute tenue de la radio canadienne-française.

Avec les compliments de

Jacques BEAUCHAMP

7 mars 1947.

\* \* \*

## CONCLUSION

Il y a des poux capables d'écrire pareilles sornettes. Et des éditeurs ... Disons-le donc, noir sur blanc: nous vivons dans un siècle pourri où l'on veut taire la vérité. « Au chevet de la civilisation », Georges Duhamel fait entendre « que la crise avec laquelle aujourd'hui le monde est aux prises n'est pas un simple fait d'oscillation économique ou la manifestation d'un pur déséquilibre social, mais que c'est une crise de civilisation »<sup>1</sup>. Et parmi les petits et grands symptômes qu'il cite à la barre, le grand romancier français n'oublie pas les artifices de la publicité. LUNDI, NEUF HEURES est un exemple frappant.

Autre conclusion ! Quand un journal du Québec s'occupe de tés'ssef, c'est pour geindre, sans plus, ou publier des communiqués de Radio-Canada qui sait soigner sa publicité. Au contraire, des magazines publient une chronique de la radio, illustrée par-dessus le marché, pour mousser n'importe quelle série d'émissions; d'autres soi-disant revues publient quelquefois un article sur la radio: à l'exemple de leurs concurrentes, ce sont toujours des LUNDI, NEUF HEURES.

La radio canadienne-française a un pressant besoin: une critique libre mais juste.

## BREF...

Deux émissions que tout Canadien français se doit d'écouter: 1° l'émission Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (CKAC, vendredi, 9 h. 30 p.m.); 2° celle de la Société du Bon Parler français (CKAC, le dimanche à 4 h. 45).

1. Georges DUHAMEL, *Au Chevet de la Civilisation*, Paris, Flammarion, [1937], page 3.

Deux initiatives municipales dignes d'intérêt: 1° grâce à REPORTS TO HIS PEOPLE, le maire Saunders de Toronto tient les contribuables au courant des affaires de la ville; 2° ...

\* \* \*

Deux lieux communs que l'on oublie: 1° la tésheff est une belle activité pour l'écrivain canadien-français que l'édition — livres, revues et journaux — rémunère chichement; 2° de la littérature radiodramatique, le roman-savon restera la manifestation la plus originale et la plus populaire.

\* \* \*

Deux manières: 1° Simpson's présente son CONCERT "POP" le vendredi soir à 8 h. (CBF). Simpson's se contente d'un commercial intelligent au cours des 59 premières minutes; 2° L'HEURE FÉMININE (CHLP) s'en tient à la formule une chansonnette — un commercial.

\* \* \*

Deux vérités: 1° la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne fait rien au sujet de la radio; 2° les chanteurs-diseurs de la vieille capitale dépassent, en originalité, ceux de la métropole; preuve: CBF, les mercredi et vendredi soirs de chaque semaine, 7 h. 45.

\* \* \*

Deux faits: 1° un accusé de réception: de M. Anatole Vanier, copie d'une lettre que L'ACTION NATIONALE envoya à M. DuTremblay de CKAC. « Par son bilinguisme de démission et ses programmes

anglais, CKAC trahit, au surplus, économiquement nos artistes de langue française qui chôment pendant qu'à côté des postes anglais, nos postes dits français remplissent les ondes au profit de la langue et de la culture anglaise, déjà si grassement pourvue en Amérique du Nord »; 2° L'ACTION NATIONALE dame le pion à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A qui la faute ?

Jacques BEAUCHAMP

### *Un mot aux abonnés*

On se doute bien que "L'Action Nationale" subit la dureté des temps comme les entreprises similaires. C'est pourquoi l'abonnement a été porté à \$3.00 à compter de janvier 1947. Nous prions nos abonnés de bien noter ce changement, car il semble avoir échappé à un certain nombre. Nous les prions de même de nous indiquer leur adresse avec soin en nous faisant tenir leur remise. De fidèles amis de la revue ont eu la générosité de souscrire cette année un abonnement de soutien à \$5.00 et leur nombre est réconfortant. Il convient de les en louer publiquement et de leur exprimer de sincères remerciements.

---



## DOCUMENT

*Voici le texte d'une lettre expédiée par le président de la Ligue d'Action Nationale, M. Anatole Vanier, à M. du Tremblay. M. le sénateur n'ayant pas eu la politesse d'en accuser réception, nous n'hésitons pas à la rendre publique.*

Montréal, le 17 février 1947.

Monsieur P. du Tremblay, président  
*La Presse*  
Montréal

Cher monsieur,

Un groupe de nos membres écoutaient, dimanche dernier, le bel orchestre philharmonique de New-York par l'intermédiaire du Colombia Broadcasting System et de votre poste. A la fin, vers quatre heures et demie, votre annonceur résuma l'émission . . . en anglais, s'il vous plaît, et il finit par ces mots: « This is C.K.A.C., Boisjoli speaking ».

A cinq heures, d'anglais qu'il avait été le poste devenait bilingue: « C.K.A.C.—Ci, Ké, É Ci ». Mais pas pour longtemps, car c'était « The Family Hour ». Avec des chansons, non pas de chez nous, ni de la vieille France, comme c'eût été le rôle d'un poste français, mais avec « For you and for me forever more », « In the Silence of the night », « If there's some one lovelier than you ». Puis, à six heures, c'était « Adventures of Ozzie and Harriett ».

Dans la soirée, « the Eddie Braken Show » et enfin à dix heures, « Take it or leave it ».

Quand on pense que les postes anglais sont homogènes et non bilingues dans notre Province, où vivent 80 pour cent de Canadiens français, dans Montréal, ville en majorité française, on se demande quelle mentalité étrange se trouve aux fonctions de commande de nos postes canadiens-français et de C.K.A.C. en particulier, à cause de son importance.

C'est bien beau pour la *Presse* de se proclamer le plus grand quotidien français d'Amérique, d'écrire en exergue: Parlons le français partout ! Mais, dans la pratique, le poste radiophonique de ce même journal doit servir et non desservir le prestige français au Nouveau-Monde, il doit épauler et non trahir la survivance française sur ce continent. Il doit être une école de formation et non de démission pour notre peuple, auquel l'élément de langue anglaise fait déjà la vie si dure. A Ottawa, par exemple, on pratique contre nous une politique d'étouffement par la centralisation et l'anglicisation de la confédération, sauf dans le Québec, où l'on concède une réserve française, qu'on veut, au surplus, moins française que bilingue. D'où les chèques des allocations familiales, bilingues dans le Québec, anglais partout ailleurs, d'où les cartes postales du Dominion, bilingues dans le Québec, anglaises partout ailleurs. Les postes de commande des sous-ministres, à Ottawa, ne sont pas pour nous. Les certificats de citoyenneté canadienne sont français pour nous et anglais pour les Anglo-Canadiens et pour tous les immigrés de l'Europe centrale. Voilà comment on pratique sur notre dos l'union nationale au Canada. Et vous trouveriez dans l'ordre que nos postes radiophoniques fussent bilingues et non français ? Non, ce n'est pas possible.

Sans compter que vous savez l'histoire des postes français de l'ouest. Radio-Canada, qui avait donné C.B.M. aux Anglais du Québec, aurait dû faire quelque

chose pour les nôtres de l'ouest canadien. Sous l'influence pernicieuse d'Ottawa, il n'a pas osé poser pour nous cet acte de justice élémentaire. Il a fallu que nos compatriotes se saignent à blanc à travers tout le pays pour que des particuliers élèvent à grands frais des postes français privés. Mais, aguerris par la lutte, ces postes sont français cent pour cent. Aux termes de leurs règlements ils n'ont pas le droit de diffuser de l'anglais. Pourquoi, dans les circonstances, la Province-mère du Canada français ne tiendrait-elle pas à tout ce qui touche à la dignité de notre groupe et à l'homogénéité de sa source culturelle ?

Par son bilinguisme de démission et ses programmes anglais C.K.A.C. trahit, au surplus, économiquement nos artistes de langue française, qui chôment pendant qu'à côté des postes anglais nos postes, dits français, remplissent les ondes au profit de la langue et de la culture anglaises, déjà si grassement pourvues en Amérique du Nord.

Le temps paraît venu de faire le point sur l'orientation de nos postes à nous. Nous sommes en présence d'un glissement vers la démission totale, que provoque sans doute le désir du gain. Le désir du gain n'est pas mauvais en soi, mais il ne doit pas aller jusqu'au sacrifice de notre prestige, au sacrifice de l'homogénéité de notre atmosphère linguistique. Notre peuple doit être fortifié et non affaibli par les plus fortunés de sa famille ethnique.

La question est très grave et demande un courageux coup de barre, à la direction de nos postes français du Québec. Nous comptons sur votre bonne inspiration.

Votre sincèrement dévouée,

L'ACTION NATIONALE.

---

## À L'ÉQUIPE

Il est toujours très intéressant de pouvoir comparer deux interprétations différentes d'un même auteur. Au début de décembre les Compagnons nous donnaient de Molière deux comédies bouffonnes, « Les Précieuses ridicules » et « Le Médecin malgré lui ». Le treize l'Équipe commençait ses représentations de « L'École des femmes »; supérieure aux deux précédentes cette pièce nous révèle un Molière plus complet, autant observateur et psychologue que bouffon.

Dans son orgueil, Arnolphe croit sa fortune suffisante pour lui permettre, malgré son âge, de s'imposer à Agnès. On pouvait le rapprocher du Ruy Gomez d'« Hernani » qui cherche à se faire aimer de dona Sol en lui montrant la supériorité d'un homme d'expérience. Mais quelle indigence psychologique chez Hugo surtout si nous le comparons à Molière. Ruy Gomez forme une bloc compact tandis qu'Arnolphe passe par un long chromatisme sentimental. D'abord fat et sûr de sa force il passe successivement du dépit à la colère puis à la méchanceté pour finalement tomber dans un abattement total. Il a vainement tenté de régner sur Agnès en lui conservant son ingénuité et son ignorance. Voici un moyen facile de garder son ascendance sur la masse, qui n'a d'ailleurs pas perdu de sa vogue aujourd'hui... Arnolphe se fait

toutefois prendre au jeu puisqu'Agnès se livre tout instinctivement à Horace qu'elle aime. Cet Horace constitue un élément essentiel de la pièce qui tire toute sa valeur des confidences de ce dernier à Arnolphe sur ses amours avec Agnès.

L'Équipe nous offrit malheureusement un spectacle décevant. Il faut cependant noter que cette déception reste en grande partie, l'œuvre de Jean-Pierre Masson qui aurait pu se payer le luxe d'un souffleur particulier. Ses retours fréquents devant la boîte à mémoire ont brisé la mise en scène, ralenti sensiblement l'action et gêné le jeu des autres interprètes. Plus encore, Masson a dû oublier le personnage puisqu'Arnolphe se présenta tout d'une pièce sans aucune nuance et sans faire ressortir ses divers états d'âme. Son intonation tragique convenant davantage à un Thésée jaloux d'Hippolyte qu'à un personnage de Molière.

Estelle Piquette ne méritait pourtant pas cela. Son interprétation d'Agnès mit en valeur toute la naïveté de celle-ci. Son mince filet de voix, la simplicité presque gauche de son geste, son absence d'expression s'accordaient en tout point avec ce rôle difficile. Horace nous sembla plutôt un enfant du siècle qu'un personnage classique. Ce rôle n'allait sûrement pas à Roger Garceau qui tomba dans la fausseté: même son rire sonnait le fêlé. Berthiaume campa un Chrysalde très honnête et sut se cantonner dans les limites de son rôle. Marjolaine Hébert et Jean St-Denis nous donnèrent deux valets remarquables: l'aisance de leur jeu, leur mimique, leur attitude de figurine chaque côté de la porte, leur débit facile et la justesse de leur intonation nous fixent sur l'authenticité de leurs talents. Jean St-Denis surtout, révèle un comédien en pleine possession de ses moyens et très prometteur pour un avenir rapproché s'il garde sa ténacité au travail et ne perd pas courage. Dommage que le public montréalais ne se rende pas encore compte — sauf le petit nombre

— des sacrifices acceptés par ses jeunes pour monter un spectacle. S'ils n'étaient soutenus par une foi inébranlable en leur art nous aurions été, depuis longtemps déjà, privés d'une de nos meilleures troupes de théâtre. L'art grandit au Canada; nous possédons de véritables artistes aux côtés de nos cabotins, ils méritent toute notre attention. A quand le public adéquat? Ne serait-ce que pour siffler ou lancer des œufs pourris à la tête des acteurs, nous nous devons de ne manquer aucune représentation théâtrale. A quand donc le public connaisseur et raffiné qui se rendra au théâtre en foule pour avaler autre chose que des mouches, pour applaudir ou honnir selon le cas? Les rôles secondaires tenus par Gadouas et Lajeunesse furent satisfaisants.

En général, Dagenais a bien réussi sa mise en scène mais celle-ci accusa parfois une certaine lenteur due, pour une bonne part, au manque d'assurance chez Arnolphe. Les décors de Jacques Pelletier conservaient l'atmosphère moliéresque: classiques par leur symétrie et légers par leur teinte claire et la toile de fond rosée où se dessinait une ébauche de ville. L'éclairage à peu près constant fut bien réglé et les costumes s'harmonisaient avec les décors.

Si l'ensemble du spectacle fut raté, nous pouvions néanmoins reconnaître l'Équipe par certains détails qui laissent espérer une prochaine représentation mieux réussie. On a saboté « L'École des femmes », soit, mais ce n'est pas une raison pour prendre la poudre d'escampette: nous connaissons tous les possibilités de cette troupe et devons conserver notre foi en elle.

Gaston LAURION, Jr.

---

## L'aide aux médecins de campagne

Il y a quelques années, durant la crise et les années de dépression qui l'ont suivie, on a souvent entendu des sociologues déplorer que nos populations tant rurales qu'urbaines ne pouvaient se payer le « luxe » du médecin, qu'elles étaient privées de soins médicaux parce que leur condition misérable ne leur permettait pas cette dépense. Et pourtant, grâce à l'admirable générosité d'un grand nombre de praticiens, à peu près tout le monde parvenait à recevoir les secours indispensables, souvent gratuitement ou du moins à très bon compte.

Aujourd'hui que la misère est en régression, sinon la maladie, le problème ne se présente plus ainsi. La question n'est plus de savoir si l'on pourra payer le médecin, mais si l'on pourra en trouver un qui consente à nous soigner. Les médecins sont débordés de travail, surtout dans les campagnes. Et ce qui est plus grave, à cause justement de la pénurie, on est témoin d'une baisse constante dans la conscience professionnelle et dans la qualité des soins médicaux prodigués.

L'exercice de la médecine est plus qu'une occupation ou un gagne-pain, c'est aussi une vocation. Aucun praticien ne peut se soustraire aux obligations

qui lui incombent ni aux servitudes qu'il doit subir. La profession médicale comporte une notion d'urgence qu'il ne faut pas oublier. Et pourtant, combien l'oublie-t-on de nos jours? Tous savent combien il est difficile d'obtenir un médecin la nuit ou pendant une belle fin de semaine estivale.

Dire qu'il fut un temps, pas très lointain, où l'on parlait de l'encombrement de la profession! En réalité, cet encombrement ne fut jamais qu'apparent. Les diplômés de nos universités, attirés par les brillantes perspectives de revenus des centres urbains, se disputaient les places dans les villes, au point que quelques-uns devaient végéter pendant plusieurs années avant de se tailler une place au soleil. Pendant ce temps, les campagnes se vidaient de leurs médecins... et brusquement, voilà que l'on jette l'alarme.

Quelle est la situation au juste? L'honorable Albiny Paquette a révélé toute l'ampleur de cette saignée, il y a quelque temps, en affirmant que 295 de nos municipalités rurales n'ont pas de médecins, sur un total de moins de 1,600 municipalités aussi bien urbaines que rurales. Sans doute existe-t-il certains villages, peu nombreux d'ailleurs, qui en ont plus qu'il ne leur en faut. Mais ces médecins, très souvent, doivent parcourir de vastes territoires comprenant des municipalités totalement dépourvues. D'après le même ministre, sur 3,200 médecins dont les statistiques font mention pour toute la Province, 2,500, soit 78 p.c., sont établis dans les villes.

Une telle situation fait tort autant à la profession médicale qu'à la santé publique. Elle aide à créer un climat de mécontentement chez les gens du peuple, les plus durement atteints, mécontentement qui pourrait fort bien un jour susciter un mouvement irrésistible vers l'étatisation. Et l'on sait combien les médecins répugneraient, avec raison d'ailleurs, à devenir de simples fonctionnaires du ministère de la Santé. Quant au danger pour la santé publique, on a beau vanter la vigueur physique de nos popu-

lations rurales, elles n'en sont pas pour cela à l'abri des maladies. Or, à cause des distances à parcourir, avec toute la perte de temps que cela occasionne pour le médecin, à cause aussi de la rigueur du climat et des moyens de communication souvent rudimentaires, les campagnes devraient posséder relativement plus de médecins que les villes, pour pouvoir retirer de la médecine des soins équivalents.

Or une étude de la situation nous prouve tout le contraire. Voici d'ailleurs des chiffres, tirés d'une publication de l'Office fédéral de la Statistique, *L'offre et la demande dans les professions au Canada*, 1945: d'après les données du recensement de 1941, le rapport entre la population totale et le nombre de médecins au Canada est de 971 personnes par médecin, alors qu'aux États-Unis, le chiffre correspondant est 800. Ce rapport n'est toutefois pas tout à fait exact, puisqu'un certain nombre de médecins ne font pas de pratique privée, mais travaillent dans des laboratoires ou occupent des fonctions administratives ici et là. La province de Québec, tout en n'étant pas la province la plus mal partagée sous ce rapport, montre des chiffres moins favorables que l'ensemble du Canada. Elle possède en effet 733 personnes par médecin dans les centres de 30,000 âmes et plus, et 1,272 ailleurs. On constatera que la différence est énorme et elle ne pourrait que s'aggraver si l'on faisait la distinction entre les municipalités de moins de 5,000 âmes et les autres.

Remarquons toutefois, pour atténuer ces chiffres, que, parmi les médecins des villes, il y a un certain nombre de spécialistes et de praticiens célèbres, dont les services s'étendent à toute la province. D'ailleurs, cette tendance à la spécialisation de plus en plus accentuée dans les milieux universitaires et suscitée en partie par l'opinion que la profession est encombrée, cette tendance est une des principales causes de la pénurie des médecins de campagne. On ne peut en effet demander à un spécialiste en

neurologie d'aller s'établir dans un centre de 2,000 âmes et soigner les oreillons. La spécialisation est sans doute nécessaire pour l'avancement de la science, mais ce n'est pas une panacée à tous les maux. En définitive, ce sont les malades qui souffrent de la spécialisation excessive, puisque celle-ci les prive de médecins. Après tout, ce sont les praticiens de la médecine générale que l'on va voir d'abord et à qui l'on demande un diagnostic. Ce dont la Province a le plus besoin actuellement, et il n'est pas besoin d'être docteur en médecine pour le constater, ce sont des médecins possédant de solides connaissances générales, et surtout l'abnégation et le dévouement qu'exige le choix de cette profession.

Et ici, il semble bien que nous touchions au nerf de la question. Si, depuis quelques années, l'on voit si peu de médecins se diriger vers les centres ruraux, c'est apparemment parce qu'ils craignent de ne pas toucher des honoraires convenables, équivalents à ceux des villes (je ne dis pas égaux, car il faut ici faire intervenir la question du coût de la vie). Il existe aussi, pour expliquer cet état de choses, des raisons personnelles et sentimentales, pour ne pas dire des raisons mondaines (combien d'épouses de médecins par exemple, voient d'un œil gai la perspective d'aller s'enfouir dans un village éloigné).

Si les raisons pécuniaires semblent bien prendre la première place, rien n'est plus difficile que d'évaluer le revenu moyen du médecin, à cause des variations si considérables à l'intérieur de la profession, selon les régions et les années. On peut dire cependant, en basant son jugement sur leur train de vie que les médecins établis dans les villes jouissent à peu près tous de l'aisance, quand ils n'atteignent pas à la fortune. Les années de crise toutefois les frappent durement et, à l'encontre des autres professions, ils voient leurs revenus diminuer sans que le travail diminue en proportion. Leur situation, dans les petites villes et les régions rurales est aussi compa-

rable à celle des grandes villes. Par contre, beaucoup de municipalités rurales, soit parce qu'elles ne sont pas assez densément peuplées, soit à cause de la trop grande pauvreté des habitants, ne pourraient faire vivre convenablement un médecin et conséquemment en sont dépourvues. Les habitants de ces localités doivent aller chercher les secours médicaux dans un village voisin, plus cossu que les autres, où les médecins se rassemblent, parce qu'ils y trouvent le meilleur de leur subsistance. Cet état de choses amène une forte perte de temps, sans parler de l'inconvénient grave, sinon fatal, d'obtenir le secours trop tard.

Beaucoup de nos sociologues et certains de nos hommes d'État sont justement alarmés par la pénurie des médecins de campagne, pénurie qui va s'aggravant, parce que présentement les campagnes sont desservies surtout par de vieux médecins, dont le zèle et l'esprit de charité, d'ailleurs, font l'admiration de tous. D'ici 10 ou 20 ans, un grand nombre de ces praticiens se seront retirés et alors l'on devra faire face à une pénurie encore plus grave. On réclame donc l'intervention de l'État.

On peut laisser à la loi de l'offre et de la demande le soin de répartir à travers la Province les commerçants, les avocats, les ingénieurs. Il n'en peut être ainsi de la médecine. Tout le monde a un droit égal aux soins médicaux et ce n'est pas parce qu'un village est isolé et pauvre qu'il peut se passer de médecin. L'État a donc le devoir d'intervenir pour favoriser les moins fortunés. Doit-on pour cela recommander l'assurance-maladie et la médecine étatisée. Non pas ! Ce serait une grave erreur que de croire la socialisation la seule solution possible.

Dans le domaine médical encore plus peut-être que dans le domaine économique, l'ingérence de l'État peut être néfaste. Georges Duhamel écrivait, il y a quelques années, qu'il s'établissait entre le médecin et le patient une certaine intimité. Il y a

échange de sentiments. Le médecin devient le dépositaire d'un secret et le malade est seul capable d'apprécier à sa réelle valeur le service qui lui est rendu. Cette intimité ne peut qu'être brisée par l'intervention d'un tiers, en l'occurrence l'État, que ce soit pour imposer tel médecin à tel malade ou pour déterminer une échelle de tarifs ou pour instituer toute autre tracasserie. Le médecin fonctionnaire de l'État, en viendrait vite à se désintéresser de sa vocation et à perdre toute son ambition.

Durant la présente session parlementaire, le ministre de la santé, le Dr Albiny Paquette, a fait voter une loi qui prévoit une dépense d'un million de dollars, d'ici dix ans, pour favoriser l'établissement de médecins dans les régions rurales dépourvues. Le problème est d'envergure puisqu'on a un besoin pressant de 800 médecins. On entend dépenser la somme votée de deux façons: d'abord par l'octroi de bourses n'excédant pas 600 dollars accordées aux étudiants qui s'engagent par contrat à s'établir dans une région rurale, après leurs études. On prévoit aussi des allocations d'établissement, dont le montant sera variable selon l'endroit et qui pourront aller jusqu'à 1,000 dollars.

Que faut-il penser de cette loi. Il faut d'abord se bien persuader que le but du gouvernement n'est pas d'établir une égalité de revenus entre les villes et la campagne. Son action se borne à garantir aux jeunes médecins ruraux une certaine sécurité matérielle. A mon avis, l'allocation d'établissement, même fixée à 1,000 dollars n'attirera pas beaucoup de médecins. Si la différence de rémunération entre les campagnes et les villes est telle qu'on le dit, le mille dollars pourrait bien ne compenser que pour une seule année de revenus. Il faudrait alors soit combiner l'allocation aux bourses d'études, ou bien accorder l'allocation pendant un certain nombre d'années minimum, jusqu'à ce que le jeune médecin soit parvenu à se gagner une clientèle.

On peut féliciter le gouvernement d'avoir agi avant qu'il ne soit trop tard. Me permettrait-on cependant une suggestion ? Plutôt que de donner des allocations fixes, qui forcément seront nécessaires aux uns et certainement inutiles aux autres, pourquoi ne pas garantir un minimum de revenus convenable pour chaque médecin de campagne ? Le gouvernement provincial aiderait financièrement les municipalités à combler la différence entre le revenu réel du médecin s'il est trop bas, et le minimum établi d'avance. Ainsi on pourra éviter que la politique partisane ne s'en mêle et, de son côté, le médecin aura toute l'aisance nécessaire à la pratique de son art sans s'inquiéter du lendemain outre mesure. Il devra en retour s'engager à soigner les pauvres gratuitement.

Même avec l'aide de l'État, on ne peut espérer voir régler le problème en un tournemain. Le vide creusé dans les campagnes par la désertion des médecins n'est pas près de se combler. Il faut d'abord trouver dans les étudiants en médecine des jeunes gens qui ont conscience de la grandeur de leur vocation et les persuader qu'on a besoin d'eux dans les régions rurales. Et même alors, dans combien de temps les vides seront-ils comblés ? Le besoin actuel est de 800. On peut sans exagérer dire que d'ici 10 ans, 200 autres médecins seront nécessaires, à cause des morts et des retraites. Cela signifie donc 1,000 vacances à remplir d'ici 10 ans, soit 100 par année. Peut-on espérer que chaque année 100 diplômés de nos 3 facultés de médecine s'établiront à la campagne, alors qu'un certain nombre choisit une spécialité quelconque, qu'une autre partie se dirige vers l'enseignement et la recherche, qu'enfin le nombre des diplômés ne dépasse pas habituellement 150.

A cause de l'impulsion de la guerre, les promotions actuelles sont beaucoup plus nombreuses : 78 médecins, cette année, à l'Université de Montréal seulement, et 100, l'an prochain. Il faudrait que l'augmentation fût permanente pour espérer régler

le problème. Il semble bien que, malgré l'aide du gouvernement provincial, nos régions rurales devront se passer de médecins pour un certain temps encore. N'a-t-on pas vu en effet la Faculté de Médecine Laval restreindre les inscriptions en première année, parce qu'elle manquait de locaux ?

Roland PARENTEAU

---

### PEUPLE DE PROLÉTAIRES...

...Le travail quantitatif est celui du moindre effort : celui de la résignation spirituelle, et même, de la faiblesse musculaire. Il n'y a plus ici ni initiative, ni choix. Les peuples les plus lents à émouvoir, les plus grégaires, sont généralement les plus "travailleurs"; ils s'adaptent mieux que les autres aux parties basses du régime moderne de la grande industrie.

Robert ARON et Arnaud DANDIEU

## LES LIVRES

*SAINTE ARTISANES, 2: MILLE PETITES ADRESSES* (Cahiers d'art *Arca*, Éditions Fides, Montréal), par Marius BARBEAU.

J'ouvre au hasard ce volume III de la série des Cahiers d'art, page 94. A L'Hôtel-Dieu de Montréal, on achetait:

1698. 3 bariques d'anguilles; 1703. 1 barrique d'anguille salée, 200 de boucannée; 1761. Morue verte; etc...

Page 21. 1728. Chemises et jartières que l'on a fait... 1743. Hardes vendues. 1752. Façon d'un drap mortuaire, etc., etc.

S'agit-il d'une plaisanterie? Je me crois en train de feuilleter quelque livre de raison dans quelque musée; disons le Musée National du Canada. Finalement, je tombe sur un groupe de photographies renvoyées à la fin du volume. Voilà qui est plus intéressant et plus artistique aussi. La dernière: Livres de comptes, recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu de Québec me donne la clé de ce bouquin. Un procédé facile: une copie de telle page, de telle autre page, mise sous nos yeux sans plus d'effort. Ça n'est pas de l'art du tout de la part de M. Barbeau, c'est une élémentaire compilation, des fonds de tiroir livrés tels quels au public. Pas d'avant-propos, d'introduction, pas d'idée centrale sauf les mots « mille petites adresses » que nous allons retrouver quelquefois. Ça n'est pas écrit. De nombreuses recettes, à peu près la moitié du volume, vont intéresser les ménagères canadiennes. La part du gastronome est trop large et rompt l'équilibre des parties.

Cette documentation en vrac offre un sûr intérêt pour l'amateur de petite histoire, l'antiquaire, le vulgaire curieux plutôt que pour le savant.

L. F.

---

*ESQUISSE AMÉRICAINE*, par Raymond TANGHE,  
(Fides, Montréal, 1947).

L'auteur a réuni en volume, les causeries données à Radio-Collège sur les États-Unis. En quelque deux cents pages, il retrace leur évolution historique, économique et politique; il évoque la vie intellectuelle, artistique, universitaire; il nous entretient des relations des États-Unis avec le Canada et les autres peuples. Bref, il tente de définir dans cette œuvre « l'américanisme, et de montrer comment ce peuple a pu acquérir le degré d'homogénéité d'où il tire sa force. »

Le défaut des œuvres de vulgarisation réside toujours dans le désir de toucher à tout et de tout expliquer: alors, l'essentiel nous échappe. C'est le mérite de cette œuvre que de retracer dans bien des aspects, l'essentiel. On n'y trouve que les premiers traits d'un dessin il est vrai, mais ces seuls traits suffisent à nous suggérer des idées insoupçonnées et des problèmes nouveaux.

Pierre CAMU, Jr.

## Souvent répété, mais parfois vrai . . .

*On a dit de beaucoup de volumes qu'ils devraient trouver place en toutes les bibliothèques. Si fréquemment entendue ou lue que soit cette expression, elle est parfois vraie. Elle l'est incontestablement dans le cas de l'Oeuvre du R. P. RICHARD ARES, S.J. sous le titre général*

## **NOTRE QUESTION NATIONALE**

*Trois volumes sont maintenant parus. Les deux premiers sont déjà familiers au public. Le TROISIEME TOME sort des presses. Il traite de nos « positions patriotiques et nationales ».*

*Chacun de ces volumes se vend \$1.00. C'est loin d'être un « un prix de guerre » : c'est un prix de propagande. Que l'on veuille bien comparer avec les prix des livres récemment édités.*

*Nous invitons donc nos lecteurs, — qui sont avec nous les artisans de la revue et de ses services, — de contribuer à répandre partout l'œuvre de R. P. Arès. Ces volumes se recommandent tout spécialement pour les distributions de prix dans les maisons d'enseignement. Prix spéciaux pour commandes importantes.*

*Nous signalons aussi une forte brochure de documentation sous le titre*

### **L'IMMORALITÉ DE LA CONSCRIPTION**

L'exemplaire: 40 sous



En vente dans les bonnes librairies ou, par poste,

**AUX ÉDITIONS DE L'ACTION NATIONALE**

Case postale 1524, Place d'Armes,

Montréal, P.Q.

# **COUVRETTE-SAURIOL**

**Limitée**

**EPICIERS EN GROS**



50, rue de Bresolles

**HArbour 8151**



Président et gérant général  
**Bernard Couvrette**

Les cafés et confitures de

**J.-A. Désy**

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

*Lisez*

**“LE DEVOIR”**

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

**COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée**  
BISCUITS — GATEAUX — TARTES

Alfred ALLARD,  
président et gérant gén.

Marcel ALLARD,  
chef à la production

235 Laurier ouest

Montréal

Voyez l'annonce de “LA SAUVEGARDE” à l'endos  
de cette revue et pour vous assurer appelez

**J.-H. LANGEVIN, C.C.S.**

Assureur Conseil

Gérant Division Langevin

Bureau : HA. 7223

Rés. : AT. 4810

# LES AMIS DE LA REVUE

AUBÉ, Philippe  
AVOCAT

● 152 est, Notre-Dame  
HA. 5877

BEAUSOLEIL, E.  
BOUCHER-ÉPICIER

● 1251, Champlain  
CH. 3712

CHAUSSÉ, Fernand  
AVOCAT

● 152 est, Notre-Dame  
HA. 7235

CRÉMERIE BOURGET  
ÉPICERIES

● E. Babineau, prop.  
1382 est, rue Ontario

CYR, Édouard  
MODELEUR

● 1427, Maisonneuve  
AM. 8984

DAIGLE

ÉPICERIE, Fruits & Légumes

● Ville St-L. urent  
BY. 2900

DESCHÊNE & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chauff.

● 1203 est, Notre-Dame  
FR. 3176-7

DUPUIS, Laurier

● 5600, boulevard Monk

WE. 0355

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention

● 934 est, Ste-Catherine  
HA. 4548

LATENDRESSE & Fils Enrg  
FERRONNERIE

● 12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.  
Zone 5-038

LATULIPE, N.

TULIPPE & PAYSANNE

● CRAVATES

MASSE, Paul

AVOCAT

● 152 est, Notre-Dame  
BE. 1971

MERCIER, Jean

AVOCAT

● 152 est, Notre-Dame  
LA. 1633

NANTEL, Léo

Distributeur de parties de radio

● 1662 est, rue Ontario  
CH. 3052

ROY, J.-Omer

BIJOUTIER

● 1658 est, Mont-Royal  
AM. 2618

SANSOUCY, Arthur

BOUCHER-ÉPICIER

● 3995, Hochelaga  
CL. 2839

TESSIER, Armand

ENTREPRENEUR-PLATRIER

● 1482, boulevard Morgan  
CL. 3432

HINTON, Gaston

MERCERIE

● 3987 est, Ste-Catherine  
FR. 4244

Jean Drapeau

DRAPEAU ET MELANÇON

Claude Melançon

AVOCATS ET PROCUREURS

● 4 est, rue Notre-Dame, Montréal

MA \*5615

# LES AMIS DE LA REVUE

ANGERS, Adrien

ASSUREUR CONSEIL

5851, rue Viau, Cité Jardin  
CL 1767

Docteur V. ARCHAMBAULT

MEDECIN

3677, Adam  
FR 9855

AUG. BRUNETTE, Ltée

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville  
PL. 1946

BRAZEAU, François

CORDONNIER

8705, Lajeunesse

"À LA MARMITE"

SALLE A MANGER

350 est, Craig  
MA 0730

DORAIS, Jean-Louis

AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques  
HA. 1336

LUC BEAUREGARD

Représ. de la Laurentienne

4052, rue Cartier  
Bur. PL. 6700 Rés. AM. 7779

GAUTHIER, Art.

EPICIER-BOUCHER

3461 est, Ste-Catherine  
AM. 3015

GODIN, Raymond

AVOCAT

4 est, Notre Dame  
LA 1159

FRÉCHETTE, L.-A.

NOTAIRE

159 ouest, Craig  
LA 9607

Docteur René LAPORTE

MEDECIN

915, Cherrier

"LES VARIÉTÉS"

PAUL DEJORDY, prop.

800 est, Mont Royal  
CH. 9815

MATHIEU, Lucien, Enreg.

MARCHAND-TAILLEUR

2251, Frontenac  
FR. 1803

MORIN, Louis-Philippe, C.A.

Comptable Agréé

Québec

POULIN, J.-Aimé

ARCHITECTE

63, Prospect, Sherbrooke, P.Q.  
TEL. 1391

ROBERT, Paul-Émile

Représentant de la "Laurentienne"

934, est Ste-Catherine  
PL. 6700

Salaison MAISONNEUVE

BACON marque "MORIN"

1430, De Lasalle  
CL. 4086-7

SALVAIL, Albéric

EPICIER-BOUCHER

3648, Adam  
AM. 3031

SANSOUCY, Alb.

EPICIER-BOUCHER

3946, Adam  
FA. 3607

VANIER, Anatole

AVOCAT

57 ouest, St-Jacques  
HA. 2841



Ce chèque de rente, vous le recevrez chaque année, tant que vous vivrez. La rente viagère n'est ni plus ni moins que la prévoyance monnayée. Cette conversion de l'avenir en argent vous est indispensable: personne ne passe de bail avec la fortune.

# CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue Saint-Jacques—Montréal—HARbour 3291

LA COMPAGNIE  
**F.-X. DROLET**  
Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :  
ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES  
SOUDURES ELECTRIQUES ET AUTOGENES, ETC.

206, RUE DU PORT - - - QUEBEC

**COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES**  
LIMITÉE

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels  
"Payé à ses membres \$8,000,000.00"

SIÈGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine  
MONTREAL

Lisez régulièrement

**" LA VERITE "**

La meilleure revue de jeunesse

DIRECTION :

LES JEUNES LAURENTIENS

152 est, rue Notre-Dame, Montréal MARquette 5539

Tél. HA. 0200-0209

**PERRAULT et PERRAULT**  
AVOCATS

511 Place d'Armes, - - - Montréal, Canada

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64 ave Nelson, Outremont, Tél. DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390 boul. Pie IX, Tél. CL. 3580

UN BREUVAGE DES PLUS  
**DÉLICIEUX !**

N'importe où . . .  
N'importe quand . . .

LE  
**NECTAR**  
*Mousseux*  
**CHRISTIN**

est le breuvage  
idéal.

C'est un produit  
de chez nous.



PAR LES FABRICANTS DE LA  
**Bière d'Épinette Christin**

# **ASSURANCE-VIE**

---

## **Fonctions**

*Protection*  
*Épargne*

## **Avantages**

*Souplesse*  
*Liquidité*

## **Caractéristiques**

*Sécurité*  
*Stabilité*

---

Compagnie d'assurance-vie

**La Sauvegarde**

Siège social: Montréal